

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PORTRAIT DE LA MOBILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE DU REVENU POUR
LES IMMIGRANTS ET LES NON-IMMIGRANTS AU CANADA

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

PAR
PAULNIE DESROSIERS

JANVIER 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie mes directrices, Marie Connolly et Catherine Haeck, pour leurs disponibilités et leurs conseils tout au long de ce mémoire. Merci d'avoir été à l'écoute lorsque je rencontrais un problème ou si j'avais une question. Je tiens également à remercier le Groupe de recherche sur le capital humain ainsi que le CIQSS pour leur soutien financier.

Un merci du fond du cœur à ma famille et mes amis, de près ou de loin, pour leurs encouragements et de m'avoir tenue dans leurs prières tout au long de mes études. Pour votre support moral, je vous suis très reconnaissante.

Enfin, je remercie particulièrement mes chers parents, Paulette et Yvon, ainsi que ma sœur adorée, Yvena, pour leur aide financière, mais surtout d'avoir cru en moi depuis le tout début. Votre soutien m'a permis de persévérer et d'obtenir ma maîtrise.

À vous tous, je suis éternellement reconnaissante.

AVANT-PROPOS

La présente recherche a été menée grâce à un soutien financier accordé au Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR) par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et Statistique Canada. Bien que les recherches et les analyses aient été faites à partir des données de Statistique Canada, les opinions exprimées ne représentent pas celles de Statistique Canada.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iii
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I REVUE DE LA LITTÉRATURE	5
1.1 La théorie de la mobilité intergénérationnelle	5
1.2 Mesures de la mobilité	7
1.3 Estimations portant sur le Canada	8
1.4 Comparaison Canada États-Unis	11
1.5 Comparaison des immigrants	13
CHAPITRE II PRÉSENTATION DES DONNÉES	17
CHAPITRE III PRÉSENTATION DU MODÈLE	22
CHAPITRE IV RÉSULTATS	25
4.1 Taux d'immigrants	26
4.2 Élasticité intergénérationnelle	29

4.3	Mobilité rang-rang	32
4.4	Matrice de transition	35
	CONCLUSION	39
	ANNEXE A RÉGIONS URBAINES	42
	ANNEXE B RÉGIONS RURALES ET URBAINES	47
	BIBLIOGRAPHIE	56

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
4.1 Taux d'immigrants moyen par rang centile pour les cinq cohortes	27
4.2 Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance des régions urbaines : 25 à 29 ans	31
4.3 Corrélation rang-rang par cohorte de naissance des régions urbaines : 25 à 29 ans	34
4.4 Matrice de transition pour les régions urbaines : 25 à 29 ans	38
A.1 Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance des régions urbaines	44
A.2 Corrélation rang-rang par cohorte de naissance des régions urbaines	45
A.3 Matrice de transition pour les régions urbaines	46
B.1 Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance	50
B.2 Corrélation rang-rang par cohorte de naissance	53
B.3 Matrice de transition	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Les cohortes de la BDMIR	18
2.2 Taux d'immigrants des parents	20
2.3 La disponibilité des variables de revenu de l'enfant selon l'âge	21
4.1 Borne inférieure du taux d'immigrants par rang quintile dans les régions urbaines	29
4.2 L'élasticité intergénérationnelle du revenu dans les régions urbaines : 25 à 29 ans	30
4.3 La corrélation rang-rang dans les régions urbaines : 25 à 29 ans	33
A.1 L'élasticité intergénérationnelle du revenu des régions urbaines	42
A.2 La corrélation rang-rang des régions urbaines	43
B.1 Borne inférieure du taux d'immigrants par rang quintile	47
B.2 L'élasticité intergénérationnelle du revenu	48
B.3 La corrélation rang-rang	51

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BDMIR	Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu
DPE	Demandeurs principaux de la catégorie économique

RÉSUMÉ

L'objectif principal de ce mémoire est de dresser un portrait de la mobilité intergénérationnelle du revenu par la concentration d'immigrants dans les quartiers, des jeunes nés entre 1963 et 1985, au Canada. De manière plus précise, on veut mesurer les chances qu'un enfant puisse gravir l'échelle socioéconomique selon le pourcentage d'habitants immigrants dans le quartier où celui-ci a grandi. Pour ce faire, deux bases de données sont utilisées, la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR) et le Recensement de 1981 à 2001. La BDMIR permet d'avoir le revenu des parents lorsque l'enfant est à l'adolescence, ainsi que le revenu des enfants à l'âge adulte, alors que le Recensement permet d'identifier la concentration d'immigrants par zone géographique fine. Puisque la BDMIR ne permet pas pour l'instant de distinguer les enfants dont les parents sont immigrants ou non-immigrants, nous allons prendre les données des Recensements canadiens qui nous seront utiles pour identifier la concentration d'immigrants par zone géographique fine, soit l'aire de diffusion qui couvre le Canada en entier, en regroupant de 400 à 700 personnes.

Nos résultats démontrent que la mobilité est au plus bas dans les régions avec peu d'immigrants. Par contre, dans les zones urbaines, on remarque une augmentation de la mobilité pour les quartiers avec peu d'immigrants, tandis qu'il y a très peu de changements pour les régions avec le plus d'immigrants. De plus, nos résultats démontrent que la mobilité diminue avec l'âge et le temps, alors le groupe de 25 à 29 ans et la cohorte de 1963 sont les plus mobiles.

Mots clés : mobilité intergénérationnelle du revenu, mobilité sociale, immigration, Canada, BDMIR

INTRODUCTION

L'étude de la mobilité intergénérationnelle du revenu permet de déterminer si la pauvreté ou la richesse sont des états qui se transmettent de génération en génération, soit la probabilité qu'un enfant se retrouve à un rang de revenu supérieur que ses parents. De manière générale, au Canada, les enfants qui grandissent dans des ménages à faible revenu sont plus susceptibles de gravir l'échelle socioéconomique à l'âge adulte qu'aux États-Unis (Connolly *et al.*, 2019a; Corak, 2006). La mobilité économique, mesurée par la transmission intergénérationnelle du revenu, est donc plus grande au Canada. Mais en est-il de même pour les immigrants comparés aux non-immigrants ?

Chaque année, le Canada ouvre ses frontières à de nouveaux arrivants. En 2016, la population canadienne était constituée de 22 % d'immigrants et 18 % d'immigrants de deuxième génération et Statistique Canada projette que les pourcentages seront en croissance dans les années à venir (Statistique Canada, 2017). Ainsi, on anticipe que de plus en plus d'enfants nés au Canada auront au moins un parent immigrant. Comprendre l'état de l'ascenseur social pour ces jeunes devient donc un enjeu de plus en plus important. L'un des objectifs de ce projet est de mesurer la transmission intergénérationnelle du revenu chez les immigrants et les non-immigrants au Canada. Puisque nos données ne permettent pas d'identifier les immigrants et les non-immigrants, nous allons donc mesurer la mobilité sociale selon la concentration d'immigrants dans les quartiers. Nous définissons un quartier par l'aire de diffusion, un type de classification géographique qui couvre le Canada entier, en regroupant 400 à 700 personnes. L'étude permettra de savoir si un enfant né dans une région où le pourcentage d'habitants immigrants est élevé a les mêmes chances de gravir l'échelle socioéconomique qu'un enfant dans les secteurs où peu d'immigrants habitent.

Tout au long de ce mémoire, on distingue les trois catégories d'individus suivantes : les immigrants, la deuxième génération d'immigrants, et les non-immigrants. Un immigrant est défini comme étant un individu né à l'extérieur du Canada et qui y réside dorénavant, donc il n'est pas un citoyen canadien par naissance. Un individu né au Canada ayant au moins un parent immigrant fait partie de la deuxième génération d'immigrant. Finalement, un non-immigrant est un individu dont lui et ses parents ont la citoyenneté canadienne par naissance. Nous nous intéressons aux immigrants de première génération et à leurs enfants, d'un côté, et aux immigrants de deuxième génération et plus et leurs enfants, de l'autre. Rappelons que nous allons comparer la mobilité intergénérationnelle des individus selon le pourcentage d'immigrants dans leur quartier parmi les personnes en âge d'être leurs parents. Il s'agira donc d'essayer de voir qui a le plus de chance d'être un immigrant de deuxième génération (avec parents immigrants) comparativement à un immigrant de troisième génération ou plus (avec parents de deuxième génération ou plus).

Au cours des dernières années, plusieurs chercheurs ont étudié la mobilité intergénérationnelle du revenu au Canada, tel que Corak et Heisz (1999), Aydemir *et al.* (2009, 2013), Chen *et al.* (2017) et Connolly *et al.* (2019b). En 1999, Corak et Heisz ont estimé que le Canada avait une élasticité intergénérationnelle du revenu d'environ 0,2. Comparativement aux autres pays membres de l'OCDE, tel que les pays scandinaves, comme le Danemark, la Finlande et la Norvège, on considère que le Canada est un peu moins mobile, mais plus mobile que les États-Unis (Black et Devereux, 2011). En 2017, Chen *et al.* (2017) ont mesuré une élasticité d'environ 0,32. Le Canada est donc moins mobile qu'il ne l'était : environ le tiers de la différence entre les revenus d'une génération est transmis à la prochaine (Chen *et al.*, 2017). Mais en est-il de même pour les immigrants canadiens et leurs enfants ?

On retrouve très peu de littérature sur la mobilité intergénérationnelle du revenu chez les immigrants et les non-immigrants au Canada. Aydemir *et al.* (2009) analysent la

mobilité intergénérationnelle du revenu chez les enfants d'immigrants canadiens, en utilisant le recensement canadien de 2001. Ils réussissent à faire un lien entre les revenus de la deuxième génération et les revenus de leurs parents à partir des données du recensement de 1981. Par contre, ils se basent sur le revenu moyen par pays d'origine et non sur le lien parent-enfant. Ils mesurent une élasticité intergénérationnelle du revenu de 0,18 chez les immigrants canadiens. L'article mesure la transmission du revenu entre deux générations et dans un temps précis.

Le but de ce mémoire est de documenter l'évolution de la mobilité intergénérationnelle du revenu chez les immigrants selon le pourcentage d'immigrants dans un quartier, soit la transmission du revenu pour les jeunes nés entre 1963 et 1985. Pour y parvenir, nous utiliserons la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR), ainsi que les Recensements canadiens de 1981 à 2001. La BDMIR sera utilisée pour calculer la mobilité intergénérationnelle, puisqu'elle donne les informations sur les revenus des parents et des enfants. Par contre, cette base de données ne permet pas de distinguer les enfants dont les parents sont immigrants ou non-immigrants. Le recensement permettra d'identifier la concentration d'immigrants à un niveau géographique fin, soit les aires de diffusion. Le code postal à six chiffres disponible dans les deux bases de données permettra de relier les individus de la BDMIR au pourcentage d'immigrants dans leur secteur résidentiel. Pour l'instant, la BDMIR n'est pas couplés avec d'autres sources de données, tel que le Recensement ou le Fichier relatif au droit d'établissement des résidents permanents.

Selon les résultats obtenus, nous pouvons conclure que la mobilité est au plus bas dans les zones avec peu d'immigrants. Cependant, on observe une augmentation de la mobilité dans ces quartiers lorsqu'on ne tient compte que des zones urbaines. De plus, nos résultats obtenus démontrent que la mobilité diminue avec l'âge et le temps, alors le groupe de 25 à 29 ans ainsi que la cohorte de 1963 sont les plus mobiles. Par la suite, nous constatons que les enfants nés de parents au bas de la distribution du revenu sont

moins en moins susceptibles de se sortir de cette situation économique et de se retrouver dans la classe moyenne à l'âge adulte. Donc, ces enfants deviennent moins mobiles avec le temps.

Ce mémoire sera divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente une revue de la littérature sur la mobilité intergénérationnelle, où nous expliquons la théorie derrière le sujet. Par la suite, nous résumons ce qui s'est fait au Canada et aux États-Unis. Nous concluons la revue de la littérature en nous concentrant sur la transmission du revenu entre deux générations d'immigrants et de non-immigrants. Le second chapitre présente les bases de données utilisées. Dans le troisième chapitre, nous présentons la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs de cette étude. Ensuite, au quatrième chapitre, nous faisons une présentation et une analyse de nos résultats. Finalement, la conclusion est présentée.

CHAPITRE I

REVUE DE LA LITTÉRATURE

1.1 La théorie de la mobilité intergénérationnelle

Durant les dernières années, on retrouve plusieurs contributions dans la littérature sur les mesures de mobilité intergénérationnelle. Les premiers pionniers sur le sujet de la mobilité intergénérationnelle dans la littérature moderne en économie étaient Becker et Tomes (1979, 1986). Ils définissent la mobilité intergénérationnelle comme étant les déterminants de l'inégalité des chances (Becker et Tomes, 1986). En d'autres termes, la probabilité qu'un enfant se retrouve à un rang de revenu supérieur que ses parents. Les auteurs font une distinction entre le capital humain et les revenus. Le capital humain regroupe les aspects du revenu potentiel de l'enfant que les parents peuvent influencer, tel que l'éducation supérieure. Becker et Tomes (1986) concluent que les revenus et le capital humain des enfants ne sont pas directement liés aux revenus des parents, mais plutôt indirectement liés à l'héritabilité. En effet, plus le degré d'héritabilité est élevé, plus le capital humain et les revenus des parents sont corrélés avec ceux des enfants. De plus, selon Becker et Tomes (1986), les familles en situation de pauvreté ont plus de difficulté à financer le capital humain de leurs enfants. Alors, la mobilité intergénérationnelle du revenu dépend aussi de la volonté des parents d'investir dans le capital humain de leurs enfants. Un autre déterminant de la transmission du revenu est le nombre d'enfants dans

une famille. En effet, plus il y a d'enfants dans une famille, moins les parents peuvent investir dans leur enfant. Becker et Tomes (1986) concluent que la pauvreté devrait s'atténuer de génération en génération.

Dans Connolly *et al.* (2019a) un modèle simplifié a été proposé. Ce modèle s'inspire de Solon (2004), qui est lui-même une adaptation du modèle de Becker et Tomes (1979, 1986) et Loury (1981). Les équations du modèle sont les suivantes :

$$y_t = \rho h_t \quad (1.1)$$

$$h_t = \theta y_{t-1} + e_t \quad (1.2)$$

$$e_t = \lambda e_{t-1} + \varepsilon_t \quad (1.3)$$

où t représente la génération présente tandis que $t - 1$ est la génération précédente, y est le logarithme naturel du revenu permanent, h est le capital humain, ρ est un paramètre qui détermine le revenu, θ est le fait qu'il y a une contrainte de crédit dans l'investissement du capital humain, e est une allocation non observable qui n'est pas influencée par les décisions d'investissement de la famille et est transmise mécaniquement à travers les générations par une auto-régression du premier ordre, λ est l'héritabilité des allocations, et ε est une variable aléatoire qui représente la chance. À l'état stationnaire, la régression du revenu de l'enfant sur celui de ses parents donne une élasticité de $\beta = (\rho\theta + \lambda)/(1 + \rho\theta\lambda)$ (Solon, 2004).

Solon (1999) reprend le modèle de Becker et Tomes (1979, 1986), qui donne une interprétation de la corrélation intergénérationnelle du revenu, et le simplifie. Solon (1999) arrive à la conclusion que la transmission du revenu est due au revenu élevé des parents qui investissent davantage dans le capital humain de leurs enfants. De plus, il démontre dans son papier que les enfants ayant grandi dans un ménage au haut de la distribution de revenu tendent à avoir des talents plus élevés découlant de la génétique ou des influences environnementales dans l'enfance, ce qui explique la transmission du revenu

de leurs parents. En 2004, Solon étend son modèle en ajoutant l'investissement du gouvernement dans le capital humain de l'enfant qui peut être progressif, c'est-à-dire que le ratio entre l'investissement gouvernemental et le revenu des parents diminue avec le revenu des parents (Solon, 2004).

1.2 Mesures de la mobilité

Une manière de mesurer la mobilité sociale est de calculer l'élasticité intergénérationnelle du revenu, soit le changement en pourcentage entre le revenu des parents et de leur enfant à l'âge adulte. Cette élasticité est calculée à partir des revenus des parents et de leurs enfants à l'âge adulte, plus l'élasticité est élevée, plus la mobilité est faible. Une valeur de zéro signifie une mobilité complète, donc les revenus des parents ne sont pas liés à ceux de leurs enfants à l'âge adulte. Si on obtient une valeur d'un, cela indique qu'il y a un lien parfait entre les revenus des parents et de leurs enfants, donc une immobilité complète ou « un pour un » (Corak et Heisz, 1999). En d'autres termes, plus la valeur est élevée, plus l'enfant est susceptible, à l'âge adulte, d'être dans la même situation économique que ses parents et moins grande est la mobilité. Alors, il est possible que les éléments relatifs à l'enfance ne persistent pas dans la même mesure à l'âge adulte pour les enfants ayant grandi dans la même situation économique. Un avantage de l'élasticité est qu'elle n'est pas biaisée par l'erreur de mesure dans le revenu de l'enfant, donc elle est plus facile à estimer avec des données réelles (Black et Devereux, 2011). Black et Devereux (2011) expliquent que la différence dans l'élasticité intergénérationnelle du revenu entre les pays développés est due aux différences dans le rendement de l'éducation et aux différences dans les investissements gouvernementaux. Alors les pays ayant un meilleur système d'éducation devraient avoir une

élasticité intergénérationnelle du revenu moins élevée.

Par la suite, il y a la mobilité de rang qui consiste à comparer la position dans la distribution du revenu des enfants à celle de leurs parents. La corrélation rang-rang ne tient compte que de la position relative de l'enfant dans l'échelle socioéconomique. La corrélation rang-rang présentée par Chetty *et al.* (2014) mesure la mobilité en faisant abstraction de l'augmentation de l'inégalité des revenus. Tout comme l'élasticité intergénérationnelle du revenu, plus le coefficient de la corrélation rang-rang est élevé, plus faible est sa mobilité. L'inverse est aussi vrai.

Ensuite, il y a la matrice de transition qui consiste à répartir la population en groupes de taille égale, classés, par exemple, par rang quintile de revenu, et à présenter les probabilités conditionnelles $P_{p,e}$. De manière plus précise, la matrice permet de déterminer la probabilité de passer du rang quintile des parents, p , au rang quintile de l'enfant, e . Connolly *et al.* (2019b,a) analysent principalement trois éléments de la matrice de transition. D'abord, il y a $P_{1,1}$, la probabilité qu'un enfant élevé par des parents se situant au bas de la distribution du revenu s'y retrouve lui aussi à l'âge adulte, aussi appelé le cycle intergénérationnel de pauvreté. Puis, $P_{1,5}$, la probabilité que ce même enfant atteigne le haut de la distribution du revenu. Et finalement $P_{5,5}$, la probabilité qu'un enfant de parents du haut de la distribution du revenu s'y retrouve pareillement à l'âge adulte.

1.3 Estimations portant sur le Canada

En 1999, Corak et Heisz ont estimé que le Canada avait une élasticité intergénérationnelle du revenu d'environ 0,2, ce qui permet de situer le pays parmi les plus mobiles.

Les pays scandinaves, comme le Danemark, la Finlande et la Norvège sont parmi les pays les plus mobiles, avec des élasticité de 0,071, 0,173 et 0,155 respectivement (Black et Devereux, 2011). Le résultat du Canada est robuste à plusieurs questions de mesure et de méthodologie, tel que l'erreur de mesure associée aux chocs de revenu transitoires et les différences de cycle de vie entre parent et enfant. Si on compare l'élasticité intergénérationnelle du revenu selon la distribution du revenu des parents, elle sera plus élevée dans les centiles inférieurs. Donc, la probabilité de monter l'échelle socio-économique est plus faible chez les enfants issus de milieux à faible revenu, comparativement aux enfants issus de milieux à revenu élevé. De plus, Corak et Heisz (1999) démontrent que les fils dont les pères se situent dans le 95e centile ont tendance à grimper encore davantage dans la répartition des revenus, tandis que les enfants dont le père se situe dans le cinquième centile ont une tendance, quoique plus faible, à reculer encore davantage dans la distribution des revenus. L'élasticité est la plus élevée pour les centiles au milieu de la distribution du revenu. En corrigeant pour le biais lié à la variation du cycle de vie, il y a eu une augmentation de l'élasticité intergénérationnelle du revenu. L'élasticité est devenue plus élevée en augmentant à environ 0,32, alors environ le tiers de la différence entre les revenus d'une génération est transmis à la prochaine (Chen *et al.*, 2017). Cet ajout explique plus de 71 % de la différence entre les estimations de Chen *et al.* (2017) et de Corak et Heisz (1999). Lorsque Chen *et al.* (2017) observent l'élasticité à l'âge de 30 ans, ils obtiennent un résultat de 0,227, ce qui est similaire à l'étude de Corak et Heisz (1999). Par contre, dans les débuts de la quarantaine, Chen *et al.* (2017) obtiennent une élasticité de 0,29. Le Canada reste un pays mobile comparativement aux États-Unis où on retrouve une élasticité autour de 0,4 à 0,5 (Mazumder, 2005). Selon Chen *et al.* (2017), il est plus difficile pour un enfant ayant grandi dans un ménage en situation de pauvreté de se retrouver dans un ménage en situation de richesse à l'âge adulte comparativement à un enfant ayant grandi dans un ménage à revenu élevé.

Au Canada, Ostrovsky (2017) démontre qu'il y a une stabilité de la mobilité intergéné-

rationnelle du revenu. Pour être plus spécifique, l'auteur présente le changement dans la proportion de Canadiens dont leur revenu familial est supérieur ou égal à celui de leurs parents, et ce au même moment de leur vie, soit 30 et 40 ans. Le revenu familial est mesuré à partir des revenus d'un couple dont le numéro d'assurance social a été jumelé. Il parvient à ses résultats en utilisant la BDMIR. L'auteur établit qu'à 30 ans, 59 % des enfants nés en 1970 ont un revenu supérieur ou égal à celui de leurs parents au même âge, tandis qu'entre 64 et 65 % des enfants nés entre 1979 et 1984 ont un revenu supérieur ou égal à leur parent à l'âge de 30 ans. Il remarque une baisse entre les individus nés en 1977 et ceux nés entre 1979 et 1984 possiblement due à la crise économique de 2008 et 2009. De plus, Ostrovsky (2017) étend son analyse pour l'âge de 40 ans, afin de vérifier ses résultats. Un avantage d'observer la mobilité intergénérationnelle du revenu à l'âge de 40 ans est que le revenu à cet âge est beaucoup plus représentatif du revenu d'une vie. Il observe une mobilité assez stable pour les cohortes nées entre 1963 à 1974, mais pour l'âge de 40 ans. Effectivement, 61 % des individus nés en 1963 avaient un revenu familial supérieur ou égal à celui de leurs parents à l'âge de 40 ans. Ce pourcentage s'élève à 67 % pour les individus nés entre 1967 et 1969.

Une relation intéressante est celle présentée par la courbe de Gatsby le magnifique. Cette courbe illustre la corrélation entre l'inégalité du revenu pour la génération des parents et l'élasticité intergénérationnelle du revenu entre parents et enfants (Krueger, 2012). Au Canada, la mobilité intergénérationnelle du revenu a diminué avec le temps, tandis que l'inégalité de la distribution du revenu parental, qui est mesurée par le coefficient de Gini, a augmenté. Alors le Canada se déplace vers le haut sur la courbe de Gatsby le magnifique (Connolly *et al.*, 2019b). Dans l'étude de Connolly *et al.* (2019b), les auteurs démontrent que la corrélation rang-rang est passée de 0,189 pour les enfants nés entre 1963 à 1966 à 0,234 pour ceux qui sont nés entre 1982 à 1985, ce qui représente une augmentation de 24 %. De plus, la probabilité qu'un enfant ayant grandi dans un ménage au bas de la distribution du revenu reste dans le quintile inférieur du revenu

à l'âge adulte est passé de 27 % pour les enfants nés entre 1963 et 1966 à 33 % pour ceux nés entre 1982 et 1985. Bien qu'elle reste relativement élevée, la mobilité sociale diminue avec le temps, donc il est plus difficile pour un enfant du quintile de revenu inférieur de se retrouver dans un quintile de revenu supérieur à l'âge adulte.

1.4 Comparaison Canada États-Unis

La mobilité intergénérationnelle est aussi étudiée aux États-Unis. Elle y est beaucoup moins grande qu'au Canada. Effectivement, les enfants qui grandissent dans des ménages à faible revenu au Canada sont plus susceptibles de gravir l'échelle socioéconomique à l'âge adulte que les Américains (Corak, 2006). Aux États-Unis, près d'un enfant sur deux né dans un ménage à faible revenu restera dans ce statut économique à l'âge adulte, tandis que, pour le Canada, c'est un tiers (Corak, 2006). Chetty *et al.* (2014) démontrent que la probabilité qu'un enfant ayant grandi dans un ménage au bas de la distribution de revenu se retrouve dans le quintile de revenu le plus élevé est différente d'une région à l'autre. Par exemple, les probabilités qu'un enfant d'un ménage à faible revenu atteigne le quintile supérieur de la distribution du revenu à Charlotte (en Caroline du Nord) et San José (en Californie) sont de 4,4 % et 12,9 %, respectivement. Une autre conclusion de ce papier est que les régions ayant une forte concentration d'Afro-Américains ont généralement une mobilité intergénérationnelle plus faible, tant pour les Afro-Américains que les non Afro-Américains de la région. Cette faible mobilité peut être due au fait que les enfants noirs peuvent avoir des revenus inférieurs à ceux des enfants blancs en fonction du revenu des parents. Une autre explication est que les zones ayant une grande population noire pourraient avoir une mobilité plus faible (Chetty *et al.*, 2014). Chetty *et al.* (2014) arrivent à ses conclusions en utilisant

la méthode de la corrélation rang-rang entre le revenu des parents et des enfants.

Aux États-Unis, le salaire relatif des immigrants de deuxième génération est en moyenne cinq à dix pour cent plus élevés que leurs parents (Borjas, 2006). Par contre, Borjas (2006) établit que la troisième génération d'immigrants, soit les petits enfants des immigrants, a un revenu plus faible que leurs parents et leurs grands-parents. Ainsi, aux États-Unis, la mobilité intergénérationnelle du revenu a un effet négatif à partir de la troisième génération d'immigrants. Dans l'article, il démontre que de 1940 à 2000, le pourcentage du revenu des enfants d'immigrants par rapport à leurs parents diminue avec le temps. Effectivement, en 1940, les hommes de la deuxième génération d'immigrants avaient un salaire 17,8 % plus élevé que leurs parents, en 1970 ce pourcentage diminue à 14,6 %, et en 2000 cette génération avait une prime salariale de 6,3 % sur leurs parents. Chetty *et al.* (2017) parviennent à une conclusion semblable, mais pour toute la population américaine. Dans l'article, ils estiment qu'à l'âge de 30 ans, 90 % des Américains nés en 1940 avaient un revenu égal ou supérieur à leurs parents lorsqu'ils avaient aussi 30 ans. Pour les Américains nés en 1980, 50 % d'entre eux ont un revenu égal ou supérieur à leurs parents à 30 ans. Récemment, Davis et Mazumder (2017) ont démontré qu'il y a une baisse considérable de la mobilité intergénérationnelle aux États-Unis entre les individus nés entre 1942 et 1953 et ceux nés entre 1957 et 1964. Davis et Mazumder (2017) trouvent que la pente de rang-rang, soit la mesure de la mobilité relative, est passée de 0,27 à 0,4, tandis que l'élasticité intergénérationnelle est passée de 0,35 à 0,51. Chetty *et al.* (2017), Borjas (2006) et Davis et Mazumder (2017) arrivent tous à la conclusion que la mobilité intergénérationnelle du revenu aux États-Unis a diminué avec temps.

Le papier de Connolly *et al.* (2019a) fait une comparaison de la mobilité intergénérationnelle entre le Canada et les États-Unis en utilisant la méthode de Chetty *et al.* (2014). Concrètement, ils appliquent le traitement que Chetty *et al.* (2014) ont appliqués sur des données américaines, mais avec des données du Canada, puis ils comparent

les résultats obtenus avec ceux des États-Unis. Connolly *et al.* (2019a) concluent que le Canada a une mobilité intergénérationnelle plus importante que les États-Unis, tant en revenu, en rang et en matrice de transition, et ce même lorsque les Canadiens sont placés dans la distribution du revenu des Américains. Une raison pour laquelle le Canada est plus mobile que les États-Unis est qu'il y a une plus petite proportion de la population canadienne ayant une faible mobilité. Une autre explication de la différence est qu'il y a une plus grande inégalité du revenu chez les Américains que chez les Canadiens. Pour pouvoir faire la comparaison de la mobilité intergénérationnelle du revenu entre les États-Unis et le Canada, Connolly *et al.* (2019a) ont dû convertir le revenu canadien selon la distribution du revenu américain. Lorsque les enfants canadiens sont placés dans la distribution du revenu américain, ils sont beaucoup moins susceptibles de se retrouver dans les centiles inférieurs du revenu américain comparativement aux enfants américains. Un enfant américain dont ses parents ont un revenu dans le centile supérieur se retrouvera entre 30 et 35 centiles plus haut dans la distribution du revenu qu'un enfant du centile inférieur. Au Canada, cette différence se situe entre 20 à 22,5 centiles (Connolly *et al.*, 2019a). Par contre, un enfant canadien de parents dans le centile inférieur du revenu peut en moyenne atteindre le 50e centile de sa génération. Aux États-Unis, les enfants du même type de rang du revenu peuvent atteindre le vingtième centile (Connolly *et al.*, 2019a).

1.5 Comparaison des immigrants

L'article de Aydemir *et al.* (2009) fait une analyse de la mobilité du revenu chez les immigrants canadiens de deuxième génération en utilisant les Recensements de 1981 et de 2001. Les auteurs font une corrélation entre les revenus et le niveau d'éducation

entre les parents et leurs enfants. Par contre, ils ne réussissent pas à faire un lien parent-enfant avec le Recensement, donc ils se basent sur le revenu moyen par pays d'origine. L'article réussit à conclure que les enfants de parents immigrants sont plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire et avoir un revenu moyen plus élevé que leurs parents. De plus, les enfants d'immigrants ont en moyenne plus d'années d'éducation que les enfants de parents canadiens. Alors, les immigrants de deuxième génération peuvent rapidement s'intégrer dans le marché du travail au Canada. En effet, les auteurs arrivent à une élasticité intergénérationnelle du revenu de 0,18 chez les immigrants canadiens, comparativement à un 0,2 trouvé par Corak et Heisz (1999). Par contre, il n'y a pas de différence sur la mobilité du revenu si un enfant de la deuxième génération a grandi dans un ménage en situation de pauvreté ou de richesse. De plus, les auteurs prouvent qu'il y a une plus grande mobilité intergénérationnelle chez les immigrants canadiens que les immigrants américains. Aydemir *et al.* (2013) arrivent à la conclusion que le revenu de parents immigrants n'est pas corrélé avec les années de scolarité de leurs enfants. Effectivement, les parents immigrés ayant un faible revenu ont des enfants avec plus d'années d'éducation. Une explication de ce niveau d'éducation est que les communautés les plus éduquées sont capables de guider leurs enfants à travers les barrières auxquelles ils peuvent être confrontés dans la société en général, ce qui leur donne un avantage (Aydemir *et al.*, 2009). La deuxième génération d'immigrants, dont leurs deux parents sont nés à l'extérieur du Canada, a en moyenne quatorze années d'éducation. Selon le Recensement de 2001, Aydemir *et al.* (2013) démontrent qu'un peu plus de 44 % de cette génération âgée entre 25 et 34 ans étaient diplômés universitaires, tandis que parmi ces gens dont les parents sont nés au Canada 30 % des personnes de ce même groupe d'âge étaient diplômés universitaires (Aydemir *et al.*, 2013).

Les individus qui immigreront au Canada ont tendance à habiter dans les grandes villes canadiennes, tel que Montréal, Toronto et Vancouver. Selon Frenette (2018), plus de la moitié des demandeurs principaux de la catégorie économique (DPE) d'immigrants

s'établissent à Montréal, Toronto ou Vancouver à leur arrivée. Par contre, il observe une baisse entre 2004 et 2014. Effectivement, 72,1 % des nouveaux arrivants des DPE de 2004 habitaient dans une de ces villes, comparativement à 51,2 % de ceux arrivés en 2014. Les individus d'origines de l'Algérie, l'Iran, Haïti, la Chine et le Maroc sont les plus susceptibles de s'établir dans les trois grandes villes canadiennes, peu importe l'année de leur immigration. De plus, la catégorie d'immigration est une des caractéristiques les plus importantes pour les DPE d'habiter initialement une des trois grandes villes canadiennes, suivie de près du pays de naissance, de la profession envisagée, de la connaissance des langues officielles et de l'expérience de travail (Frenette, 2018). La plupart des immigrants restent dans la ville où ils se sont établis initialement. Effectivement, environ 11 % des DPE avaient déménagé à Montréal, Toronto ou Vancouver ou à l'extérieur de l'une de ces villes 10 ans après l'établissement (Frenette, 2018).

Une étude semblable à celles de Aydemir *et al.* (2013, 2009) a été réalisée aux États-Unis par Card *et al.* (1998). En utilisant les recensements américains de 1940 et 1970, ainsi que les Current Population Surveys de 1994-1996, les auteurs présentent une analyse de la performance économique des immigrants et leurs enfants. Card *et al.* (1998) démontrent qu'il y a un lien entre l'éducation et le revenu chez les immigrants. Concrètement, ils arrivent à conclure que si un parent immigrant a un haut niveau d'éducation, alors il est fort probable que son enfant a lui aussi plusieurs années de scolarité. Alors, les enfants d'immigrants arrivent facilement à gravir l'échelle socioéconomique aux États-Unis, puisqu'ils ont généralement un revenu comparativement plus élevé que les enfants de parents non-immigrants. Effectivement, l'article conclut que, chez les immigrants, il y a une élasticité intergénérationnelle du revenu entre 0,5 et 0,6, ce qui est semblable aux résultats de la population entière aux États-Unis, mais plus élevé que celui trouvé pour le Canada par Aydemir *et al.* (2009). De plus, les enfants d'immigrants continuent d'avoir un plus haut niveau de scolarité ainsi qu'un revenu plus élevé que les enfants de parents nés aux États-Unis, puisqu'en 1940, les hommes de la première

et de la deuxième génération d'immigrants avaient environ un revenu 25 % plus élevé que les Américains natifs (Card *et al.*, 1998).

CHAPITRE II

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Pour atteindre les objectifs de ce projet, nous allons utiliser deux bases de données de Statistique Canada, soit le Recensement, et la Base de données sur la mobilité intergénérationnelle du revenu (BDMIR).

La BDMIR est un ensemble de dossiers fiscaux de 1978 à 2014 pour des cohortes successives d'enfants et leurs parents au Canada. Une cohorte est définie par l'année d'appariement entre l'enfant et ses parents dans les données fiscales (Corak et Heisz, 1999). Cette base de données a été développée pour étudier la transmission du revenu d'une génération à l'autre. La BDMIR nous sera utile pour calculer la mobilité intergénérationnelle, puisqu'elle contient des informations longitudinales sur les revenus des parents et des enfants.

La BDMIR contient six cohortes définies selon l'année d'appariement entre les parents et leur enfant, soit : 1982, 1984, 1986, 1991, 1996 et 2001. Pour être présent dans la BDMIR, l'enfant doit avoir un numéro d'assurance sociale et résider au moins une année avec un de ses parents entre 16 et 19 ans, soit le moment de l'appariement. Pour avoir des cohortes non chevauchantes, c'est-à-dire distinguer les cohortes selon les années de naissance des enfants plutôt que selon les années d'appariement, nous séparons la cohorte de 1984 en deux. Compte tenu de l'année de naissance des individus de la cohorte de 1984, une partie sera jumelée à la cohorte de 1982, tandis que le reste sera

avec celle de 1986. Cette séparation permet de mieux suivre la mobilité intergénérationnelle sans avoir des individus pouvant se retrouver dans deux cohortes. Le tableau 2.1 présente les différentes cohortes, les années de naissance des enfants correspondant et le nombre d'observations pondérées de chaque cohorte, tel que défini pour ce papier. Nous avons donc plus de 6 millions d'observations, qui représentent (une fois la pondération prise en compte) entre 91,0 % et 99,5 % des jeunes nés durant ces années. La pondération est fournie par Statistique Canada et sera utilisée tout au long de l'étude.

Tableau 2.1: Les cohortes de la BDMIR

Cohorte de la BDMIR	Année de naissance des enfants	Nombre d'observations	Pourcentage de la population
1982-1984	1963 à 1966	1 219 470	91,0
1984-1986	1967 à 1970	1 158 900	98,9
1991	1972 à 1975	1 095 160	99,3
1996	1977 à 1980	1 166 435	99,2
2001	1982 à 1985	1 349 195	99,5

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR

Puisque la BDMIR ne permet pas pour l'instant de distinguer les enfants dont les parents sont immigrants ou non-immigrants, nous allons prendre les données des Recensements canadiens de 1981 à 2001. Ces données nous seront utiles pour identifier la concentration d'immigrants par zone géographique fine, soit l'aire de diffusion qui couvre le Canada en entier, en regroupant de 400 à 700 personnes. L'aire de diffusion sera ensuite jumelée grâce au Fichier de conversion des codes postaux (FCCP), qui permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères fourni par Postes Canada et les unités géographiques normalisées de Statistique Canada. Donc, cette base de données permet d'associer chaque code postal à une ou plusieurs aires de diffusion.

Seulement les codes postaux associés à une aire de diffusion sont gardés. Nous perdons très peu d'observations, suite à cette opération. Étant donné que le code postal est disponible dans la BDMIR au moment de l'appariement des parents et des enfants, nous pouvons ainsi jumeler nos deux bases de données. Donc, nous pouvons dorénavant bien cerner les caractéristiques du milieu au moment de l'adolescence. Pour identifier les immigrants dans le Recensement nous utilisons les variables portant sur le lieu de naissance et la citoyenneté canadienne à la naissance. Le Recensement permet d'obtenir les caractéristiques du milieu de vie des parents et leurs enfants. Avec ces données, nous serons en mesure d'identifier les régions à forte concentration d'immigrants. Une des limites de notre analyse est que nous ne pourrions pas mesurer la mobilité au sein de population immigrante plus fortement intégrée dans la population non-immigrante.

Selon chaque cohorte de la BDMIR, nous avons pris les années de naissance des parents pour ainsi déterminer les individus les plus propices à être ces parents dans le Recensement. Donc, les individus qui ne sont pas nés dans ces années déterminées par la BDMIR et qui n'ont pas d'enfants sont éliminés dans le recensement. Ainsi, nous avons déterminé le taux d'immigrants des parents par zone géographique, tel que représenté par le tableau 2.2. Concrètement, nous avons créé une variable dichotomique pour la citoyenneté des parents, 1 pour les non citoyens canadiens par naissance et 0 pour les citoyens canadiens par naissance. Par la suite, nous avons pu déterminer le taux d'immigrants au Canada et chez les parents. On remarque que le taux d'immigrants chez les parents reste plutôt stable au cours des années, soit de 21,4 à 22,95 %, mais qu'il y a une légère hausse pour la population en générale entre 15,62 à 18,51 %. De plus, pour chaque cohorte de la BDMIR il y a, en général, un taux plus élevé d'immigrants chez les parents de la BDMIR que pour l'ensemble de la population canadienne.

Tableau 2.2: Taux d'immigrants des parents

Cohorte de naissance	Année de Recensement	Année de naissance des parents	Taux d'immigrants au Canada (%)	Taux d'immigrants des parents (%)
1963	1981	1915 à 1950	15,96	22,95
1967	1986	1920 à 1955	15,62	22,47
1972	1991	1930 à 1960	16,22	21,40
1977	1996	1935 à 1965	17,53	22,12
1982	2001	1940 à 1970	18,51	22,88

Source : Calculs de l'auteur à partir du Recensement canadien de 1981 à 2001

Tout au long de cette étude, nous allons suivre la méthode utilisée par Connolly *et al.* (2019b) pour l'analyse du revenu familial. Nous utilisons le revenu total défini par l'Agence de revenu du Canada. Ce revenu inclut les sources de revenu suivantes : d'emploi, de placements, de travail autonome, des gains en capital et dividendes, et de prestations. Le revenu familial est mesuré à partir du revenu annuel moyen des parents lorsque l'enfant est âgé entre 15 et 19 ans. Nous faisons une moyenne sur cinq ans du revenu familial afin de réduire les biais résultant des chocs transitoires sur les revenus. Nous utilisons cet intervalle de cinq ans de la fin de l'adolescence pour représenter les ressources disponibles pour l'enfant pendant ces années d'accumulation de capital humain. De plus, durant ces cinq ans, il y a l'appariement des dossiers fiscaux entre les enfants et leurs parents, ainsi nous capturons les circonstances familiales qui s'appliquent à la vie de l'enfant. Le revenu des enfants est aussi mesuré à partir du revenu annuel moyen sur cinq ans. De manière plus précise, j'utilise le revenu des enfants lorsqu'ils sont âgés entre 25 et 29 ans, puis entre 30 et 34 ans et entre 35 et 39 ans. Alors, les revenus moyens de toutes les cohortes sont disponibles lorsqu'ils sont âgés de 25 à 29 ans, car la cohorte la plus jeune a eu 29 ans en 2014. Quand les individus sont âgés de 30 à 34 ans, cela nous permet d'inclure les individus nés entre 1963 à 1980, tandis que

l'intervalle de 35 à 39 ans inclut les enfants nés de 1963 à 1975. Le tableau 2.3 résume la disponibilité des variables sur le revenu des enfants à l'âge adulte. Si nous n'avons pas de données de revenu pour une de ces années, nous supposons que le revenu de l'individu est de zéro. Par la suite, le revenu moyen est restreint à être d'au moins 500 \$, puisqu'un revenu permanent de 0 \$ est peu probable au Canada et plus probablement attribuable à une erreur de mesure (Corak, 2017). De plus, les enfants dont les dossiers fiscaux n'ont pas été trouvés ont été exclus. Pour parvenir à l'analyse des résultats, tous les montants en dollars sont convertis en dollar canadiens de 2016 en utilisant l'indice des prix à la consommation. Les rangs centiles sont calculés en utilisant la distribution des revenus des individus dans la base de données.

Tableau 2.3: La disponibilité des variables de revenu de l'enfant selon l'âge

Cohorte de naissance	Année de naissance	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans
1963	1963 à 1966	x	x	x
1967	1967 à 1970	x	x	x
1972	1972 à 1975	x	x	x
1977	1977 à 1980	x	x	-
1982	1982 à 1985	x	-	-

CHAPITRE III

PRÉSENTATION DU MODÈLE

Le but de ce projet est de mesurer la transmission intergénérationnelle du revenu dans les quartiers avec une forte concentration d'immigrants et les zones avec forte concentration de non-immigrants au Canada. Concrètement, nous voulons mesurer les chances qu'un enfant puisse bouger dans l'échelle socioéconomique, soit de passer d'un rang centile du revenu à un autre. La méthodologie utilisée sera l'analyse de l'élasticité, de la corrélation rang-rang et de la matrice de transition entre deux générations successives par zone géographique et selon les caractéristiques du milieu de vie de l'enfant durant l'adolescence, comme par exemple la concentration d'immigrants. Comparer la mobilité économique entre ces différents sous-groupes nous permettra de dresser un premier portrait de la mobilité pour les immigrants et les non-immigrants (de manière approximative). Bien entendu, tel que mentionné cette approche a ses limites. Nous ne pourrons pas mesurer la mobilité au sein de population immigrante plus fortement intégrée dans la population non-immigrante.

Puisque la BDMIR ne permet pas pour l'instant de distinguer les enfants dont les parents sont immigrants ou non-immigrants, nous allons prendre les données des Recensements canadiens de 1981 à 2001. Ces données nous seront utiles pour identifier la concentration d'immigrants par zone géographique fine, soit l'aire de diffusion qui couvre le Canada en entier, en regroupant de 400 à 700 personnes.

Comme la littérature le démontre, la mesure de l'élasticité intergénérationnelle du revenu est la plus utilisée. Cette mesure est déterminée par le coefficient β de la régression du logarithme naturel du revenu des enfants sur celui des parents estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires.

$$\ln(Y_{i,t}) = \alpha + \beta \ln(Y_{i,t-1}) + u_{i,t} \quad (3.1)$$

Dans l'équation ci-dessus (3.1), $Y_{i,t}$ est le revenu de l'enfant de la famille i et $Y_{i,t-1}$ est le revenu des parents de l'enfant i . La valeur de β permet de mesurer la mobilité relative, soit la différence des opportunités pour un enfant d'une famille du bas par rapport à un enfant du haut de la distribution du revenu (Solon, 1999; Chetty *et al.*, 2014).

La corrélation rang-rang est beaucoup plus robuste pour toutes les spécifications et convient mieux aux comparaisons entre les régions d'un point de vue statistique (Chetty *et al.*, 2014). Pour déterminer la corrélation entre le revenu du parent et celui de l'enfant, nous allons estimer le modèle linéaire suivant par la méthode des moindres carrés ordinaires :

$$R_{i,t} = a + bR_{i,t-1} + \varepsilon_{i,t} \quad (3.2)$$

où $R_{i,t}$ est le rang centile dans la distribution du revenu nationale d'un individu de la famille i . t est une génération, $t - 1$ est la génération précédente. La valeur de a capture le revenu des enfants par rapport à leurs parents. En d'autres termes, il s'agit du rang espéré d'un enfant qui a été élevé par des parents avec un rang quelconque. Donc, pour un enfant ayant grandi dans une famille en bas de la distribution du revenu, la valeur a représente le rang moyen de celui-ci. La valeur de b représente l'impact du rang centile d'un parent transmis à l'enfant. Pour les immigrants, cette valeur peut inclure les règles de sélections du Canada (Aydemir, 2002) et les caractéristiques du milieu de vie durant l'adolescence de l'enfant (Borjas, 1993, 1994). Concrètement, le b représente

la corrélation rang-rang. Si la valeur est positive, cela signifie qu'il y a présence d'une persistance intergénérationnelle, soit un revenu élevé du parent est associé à un revenu supérieur de l'enfant. Une autre manière de calculer cette corrélation est selon le taux d'immigrants dans un quartier. Chetty *et al.* (2014) ont démontré que les mesures de mobilité sont différentes selon les régions aux États-Unis. Alors, nous voulons analyser si au Canada la mobilité est différente pour les aires de diffusion ayant un haut taux d'immigrants comparativement aux quartiers avec un faible taux d'immigrants. Une comparaison de ces deux types de zones géographique fines sera effectuée. Finalement, les données du Recensement seront utilisées pour mesurer le taux d'immigrants en rang centile selon le code postal. À partir de la prévision trouvée, nous allons calculer les mesures de mobilité, et ce tout en augmentant le seuil d'immigrants dans une zone.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de mobilité intergénérationnelle du revenu pour les personnes vivant dans les zones à forte concentration d'immigrants et faible concentration d'immigrants au Canada. L'objectif de cette étude est de mesurer la transmission du revenu d'une génération à l'autre. Pour ce faire nous estimons un modèle de régression dans lequel est expliqué le revenu des enfants par celui de leurs parents au moment du jumelage dans la BDMIR, tel qu'indiqué par les équations 3.1 et 3.2. Pour diminuer l'effet d'une mauvaise année de revenu chez les individus, une moyenne de leurs revenus sur cinq ans a été faite pour les parents et les enfants. Le revenu moyen des parents est calculé lorsque leur enfant est âgé entre 15 et 19 ans. Nous analysons le revenu moyen des enfants qui est évalué pour trois groupes d'âge : 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, et 35 à 39 ans. Seulement les résultats de la tranche d'âge 25 à 29 ans seront présentés. Les autres tranches d'âge sont utilisés pour une analyse de robustesse.

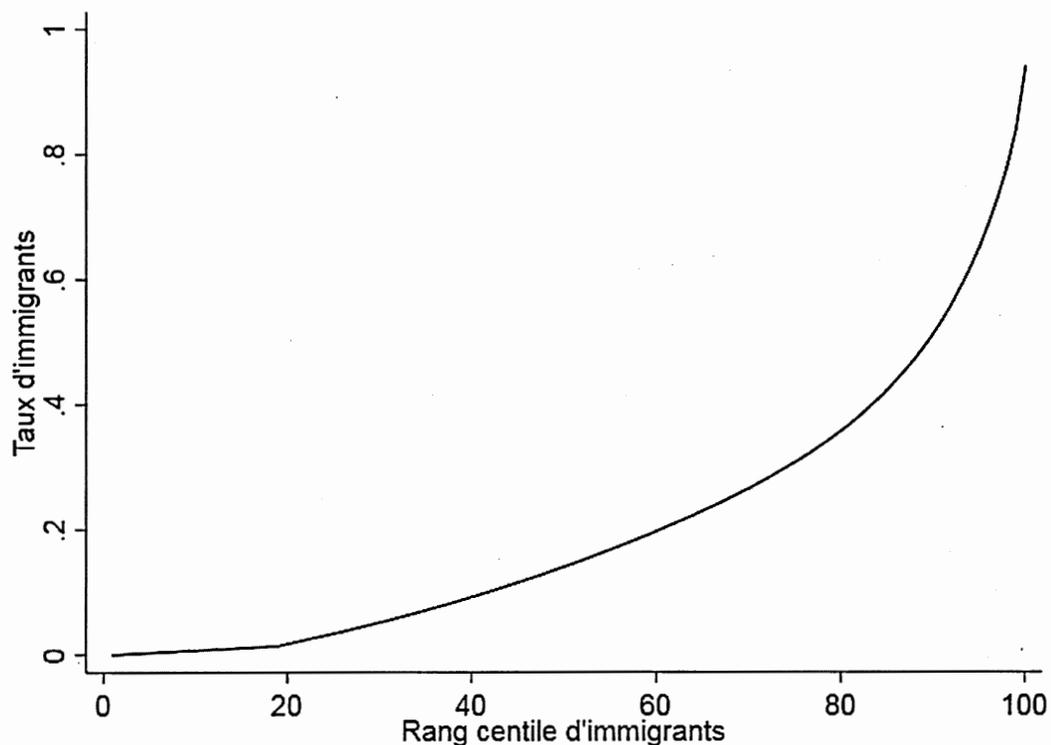
Cette section est divisée en quatre parties. Premièrement, il y a une présentation du taux d'immigrants par rang quintile d'immigration pour les cinq cohortes de naissance de la BDMIR. Deuxièmement, les résultats de l'élasticité intergénérationnelle du revenu sont présentés pour les enfants âgés entre 25 et 29 ans résidant en région urbaine. Troisièmement, les résultats pour la corrélation rang-rang sont présentés de la même manière que précédemment. Quatrièmement, les matrices de transitions des parents et

des enfants sont présentées.

4.1 Taux d'immigrants

Les Recensements canadiens permettent d'identifier la concentration d'immigrants par zone géographique fine, en regroupant de 400 à 700 personnes. À partir du taux d'immigrants des parents, nous séparons ce taux en rang quintile d'immigration. La figure 4.1 représente le taux d'immigrants moyen par rang centile pour les cinq cohortes. De manière plus précise, les centiles inférieurs représentent les régions avec le moins d'immigrants, tandis que les centiles supérieurs indiquent les régions avec le plus d'immigrants. Donc, le premier centile indique les régions comptant en moyenne zéro pourcent d'immigrants, alors que le dernier centile indique les zones avec en moyenne 95 % d'immigrants.

Cependant, la majorité de la population canadienne réside dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver. Les nouveaux arrivants s'y établissent aussi en majorité lorsqu'ils immigrent au Canada. Alors, c'est dans les régions urbaines que l'on retrouve une masse importante de la population immigrante au Canada. Selon Statistique Canada, une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada (Statistique Canada, 2009). Le code postal de résidence nous permet de déterminer si un individu habite en région rurale ou urbaine. Ainsi, chaque individu est classé selon son code postal de résidence. Effectivement, si le deuxième caractère du code postal est un zéro, alors le ménage se retrouve dans une région rurale, et si c'est un chiffre de



Source : Calculs de l'auteur à partir du Recensement canadien de 1981 à 2001

Figure 4.1: Taux d'immigrants moyen par rang centile pour les cinq cohortes

1 à 9 c'est une région urbaine. La Société canadienne des postes définit un code postal urbain comme étant desservi par un facteur ou par des boîtes postales communautaires, tandis que la méthode de livraison d'un code postal rural est au moyen d'entrepreneurs des routes rurales ou par des comptoirs postaux (Mechanda et Puderer, 2007).

Pour avoir une meilleure représentation de la deuxième génération d'immigrants nous avons donc mesuré la mobilité intergénérationnelle du revenu uniquement dans les zones urbaines. Alors, en ne tenant compte que des zones urbaines, cela nous permet de mieux cerner les immigrants. De manière plus précise, avec le deuxième caractère du code postal, nous avons déterminé les zones urbaines de chacune des cinq cohortes.

Par la suite, nous avons recalculé le taux d'immigrants par rang quintile à partir des Recensements.

Le tableau 4.1 indique la borne inférieure du taux d'immigrants des parents vivant en zones urbaines pour chaque quintile d'immigrants pour les cinq cohortes de naissance de la BDMIR. Donc, dans les quartiers du premier quintile, on retrouve au minimum 0 % d'immigrants, mais pas plus de 4,74 % d'immigrants en moyenne pour les cinq cohortes. On remarque une hausse considérable du taux d'immigrants pour les quintiles deux à cinq comparativement au tableau B.1, où μ représente la moyenne des bornes inférieures pour les cinq cohortes. En d'autres termes, on retrouve une concentration plus élevée d'immigrants dans les régions urbaines que dans le Canada entier. Effectivement, dans le premier quintile, on retrouve en moyenne moins de 4,74 % d'immigrants dans les zones urbaines, comparativement à moins de 1,91 % pour le Canada. De plus, le pourcentage d'immigrants des zones où l'on retrouve plus d'immigrants (5^e quintile) est plus élevé dans les régions urbaines, soit plus de 42 %. Donc, prendre uniquement les individus résidant dans une région urbaine nous permet de mieux cerner la population immigrante afin d'avoir une meilleure représentation de la mobilité intergénérationnelle du revenu de la deuxième génération.

Tableau 4.1: Borne inférieure du taux d'immigrants par rang quintile dans les régions urbaines

Cohorte de naissance	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile
1963	0	5,77	16,38	27,02	40,03
1967	0	5,82	15,93	26,82	40,65
1972	0	4,27	12,96	23,69	40,09
1977	0	3,50	11,36	22,02	40,43
1982	0	4,33	11,87	23,71	48,80
Taux moyen (μ)	0	4,74	13,70	24,65	42,00

Valeurs en pourcentage
Source : Calculs de l'auteur à partir du Recensement canadien de 1981 à 2001

4.2 Élasticité intergénérationnelle

Dans cette section on s'intéresse au lien entre le log du revenu des parents et celui des enfants. Le tableau 4.2 présente l'élasticité intergénérationnelle du revenu pour chacun des quintiles d'immigration dans les zones urbaines, lorsque l'enfant est âgé entre 25 et 29 ans. Cette mesure de la mobilité sociale permet d'estimer la différence des opportunités entre un enfant de parents à haut revenu et un enfant de parents à faible revenu.

En analysant le tableau 4.2, pour l'ensemble des cohortes on remarque que l'élasticité est plus élevée dans le premier quintile que dans le cinquième quintile. C'est donc dire que la mobilité est plus élevée dans les zones urbaines où la concentration d'immigrants est plus élevée. Généralement on observe une hausse de la mobilité du premier

au cinquième quintile. Ensuite, on remarque que pour chaque quintile, ainsi que pour le Canada dans son ensemble, l'élasticité augmente avec le temps, ainsi la mobilité diminue de manière générale. Cependant, on remarque une légère hausse de la mobilité entre la cohorte de 1963 et 1967.

Tableau 4.2: L'élasticité intergénérationnelle du revenu dans les régions urbaines : 25 à 29 ans

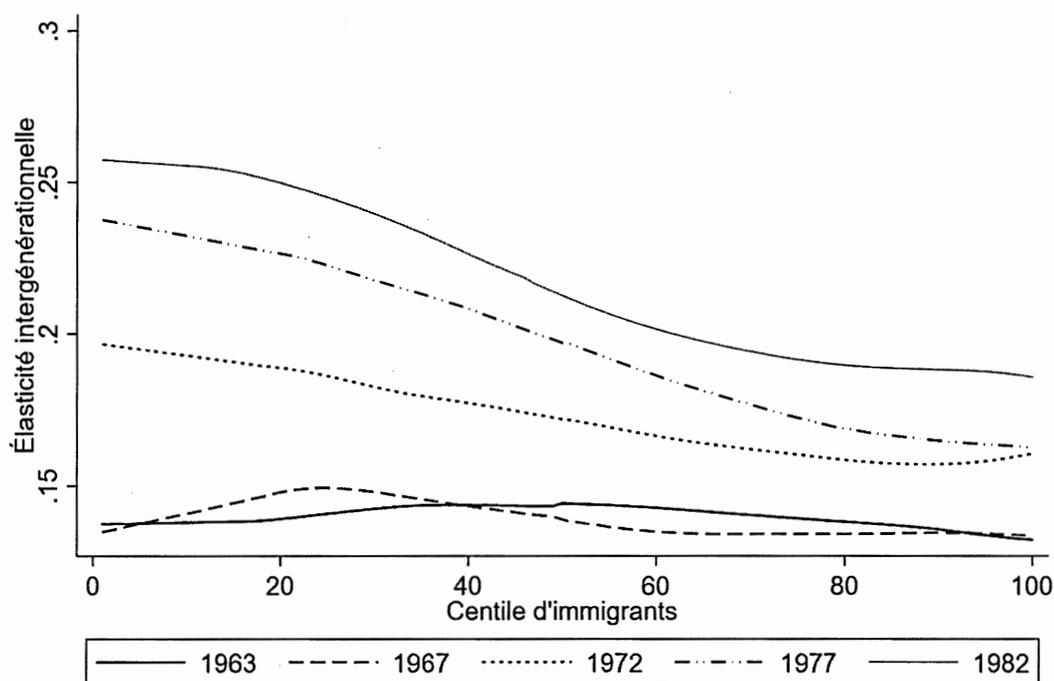
Cohorte de naissance	Canada	Quintile d'immigrants					N
		1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	
μ		0	4,74	13,70	24,65	42,00	
1963	0,143 (0,0010)	0,143 (0,0030)	0,145 (0,0024)	0,145 (0,0024)	0,140 (0,0022)	0,133 (0,0020)	760 430
1967	0,139 (0,0010)	0,136 (0,0028)	0,153 (0,0024)	0,135 (0,0024)	0,132 (0,0022)	0,133 (0,0019)	702 600
1972	0,167 (0,0011)	0,194 (0,0034)	0,181 (0,0027)	0,172 (0,0028)	0,160 (0,0024)	0,153 (0,0020)	683 030
1977	0,181 (0,0012)	0,233 (0,0041)	0,217 (0,0030)	0,199 (0,0030)	0,171 (0,0024)	0,163 (0,0019)	794 720
1982	0,208 (0,0010)	0,250 (0,0030)	0,241 (0,0028)	0,210 (0,0025)	0,187 (0,0021)	0,191 (0,0019)	969 990

Écart-types entre parenthèses

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

La figure 4.2 est une représentation graphique de l'élasticité intergénérationnelle du revenu par rang centile d'immigrants et selon les différentes cohortes de la BDMIR pour les régions urbaines. Le graphique démontre que la mobilité est plus élevée pour les cohortes de 1963 et 1967, et que ces deux cohortes se suivent de près. Effectivement, on remarque que les élasticités intergénérationnelles de celles-ci sont faibles, signe d'une plus forte mobilité. De plus, le graphique démontre que la mobilité diminue au fil des cohortes et ceci peu importe le centile d'immigrants. La cohorte de 1982 est de loin la moins mobile. On remarque aussi que l'écart entre les cohortes se rapetisse plus il y

a d'immigrants dans une région. Donc, la différence de mobilité est plus faible entre les cohortes dans les zones à plus forte concentration d'immigrants. Enfin, le graphique démontre clairement que plus il y a d'immigrants dans les régions plus la mobilité est élevée pour les cohortes les plus récentes, soit 1972, 1977 et 1982. Effectivement, pour chacune de ces courbes on observe que l'élasticité diminue plus le centile d'immigrants augmente. Pour ce qui est de la cohorte de 1967, on remarque une très légère diminution de la mobilité pour les 30 premiers centiles d'immigrants, ensuite elle augmente plus il y a d'immigrants. Elle se stabilise à environ 0,14, pour les 40 derniers centiles d'immigrants lorsque l'enfant est âgé entre 25 et 29 ans. Par la suite, en observant la cohorte de 1963 on remarque que l'élasticité augmente aussi très légèrement jusqu'au 50^e centile d'immigrants puis redescend par la suite.



Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure 4.2: Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance des régions urbaines : 25 à 29 ans

Ensuite, nos résultats présentés en Annexe (Tableau A.1 et Figure A.1) démontrent que la mobilité diminue avec l'âge, puisque le groupe de 25 à 29 ans est le plus mobile, suivi par les 30 à 34 ans, alors que le groupe de 35 à 39 ans est le moins mobile. Par la suite, on remarque que la mobilité est généralement plus élevée dans les régions urbaines que pour toutes les régions confondues (Tableau A.2). Cependant, plus le centile d'immigrants augmente plus l'élasticité est semblable dans les deux cas, puisque dans les vingt derniers centiles d'immigrants on observe des élasticités plus ou moins similaires. Donc, dans les zones avec moins d'immigrants la mobilité est plus élevée dans les zones urbaines que dans l'ensemble des régions canadiennes. Par contre, dans les zones avec plus d'immigrants la mobilité est similaire entre les zones urbaines et l'ensemble du Canada.

4.3 Mobilité rang-rang

L'élasticité intergénérationnelle est sensible au traitement des valeurs près de zéro et à l'âge de mesure du revenu. La corrélation rang-rang est beaucoup plus stable. Le tableau 4.3 présente la corrélation rang-rang pour chacun des rangs quintiles d'immigration dans les régions urbaines. Le tableau montre ainsi la corrélation entre le rang du revenu des parents et des enfants à l'âge adulte. Cette mesure de mobilité consiste à comparer la position de l'enfant à celle de ses parents dans la distribution du revenu.

Dans le tableau 4.3, le revenu des enfants est mesuré entre 25 et 29 ans. Les résultats obtenus démontrent que la mobilité est au plus bas dans les régions où il y a moins d'immigrants. La mobilité augmente plus il y a d'immigrants dans une région. Par contre, on observe une légère diminution de la mobilité dans le dernier quintile. Effectivement, on remarque que pour chaque cohorte les coefficients augmentent du quatrième

au cinquième quintile. On observe pour la cohorte de 1982 que la corrélation rang-rang diminue en passant de 0,259 à 0,205 entre le premier et le quatrième quintile. Puis on remarque une augmentation au cinquième quintile à 0,228. Ensuite, on constate que pour chacun des quintiles, il y a généralement une réduction de la mobilité d'une cohorte à l'autre.

Tableau 4.3: La corrélation rang-rang dans les régions urbaines : 25 à 29 ans

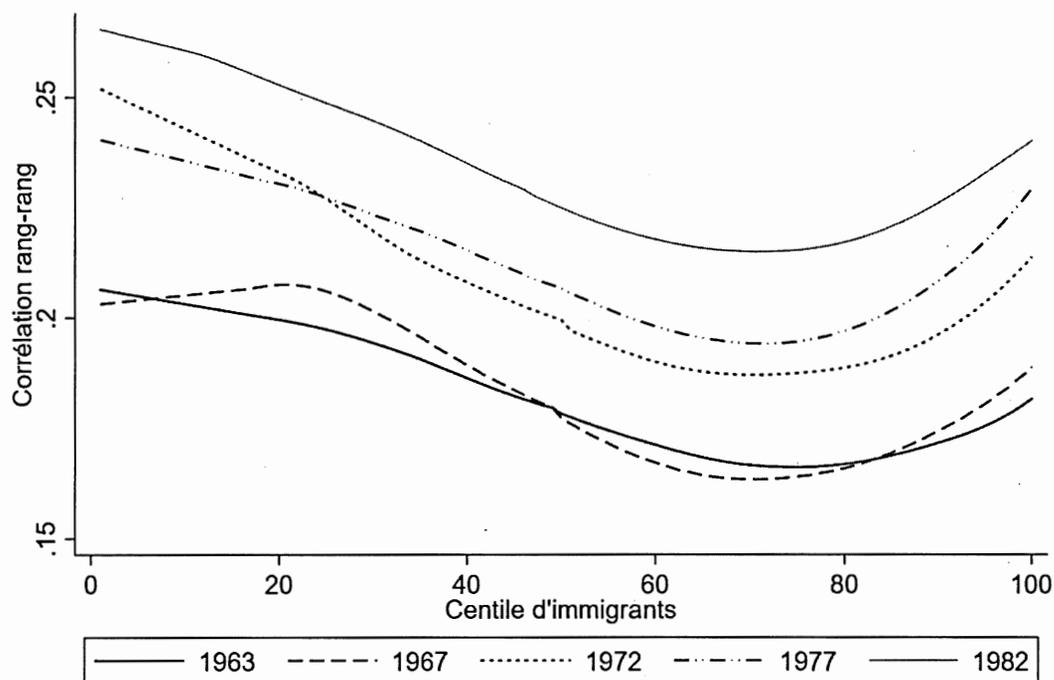
Cohorte de naissance	Canada	Quintile d'immigrants					N
		1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	
μ		0	4,74	13,70	24,65	42,00	
1963	0,181 (0,0011)	0,202 (0,0034)	0,197 (0,0027)	0,179 (0,0025)	0,163 (0,0022)	0,167 (0,0021)	760 430
1967	0,180 (0,0011)	0,200 (0,0035)	0,208 (0,0027)	0,171 (0,0026)	0,159 (0,0023)	0,170 (0,0021)	702 600
1972	0,200 (0,0011)	0,243 (0,0033)	0,218 (0,0026)	0,196 (0,0025)	0,183 (0,0023)	0,189 (0,0021)	683 030
1977	0,203 (0,0011)	0,239 (0,0035)	0,223 (0,0026)	0,208 (0,0026)	0,187 (0,0022)	0,203 (0,0019)	794 720
1982	0,227 (0,0009)	0,259 (0,0025)	0,242 (0,0024)	0,226 (0,0022)	0,205 (0,0020)	0,228 (0,0018)	969 990

Écarts-types entre parenthèses

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

La figure 4.3 présente la corrélation rang du revenu des parents et de leurs enfants âgés entre 25 et 29 ans selon le taux d'immigrants en région urbaine. Le graphique indique que la mobilité augmente avec le pourcentage d'immigrants, mais jusqu'à un certain centile. Effectivement, on remarque que la mobilité augmente pour environ les 75 premiers centiles, puis il y a une baisse de la mobilité. Ensuite, le graphique démontre que les cohortes de 1963 et 1967 sont les plus mobiles et leurs courbes se suivent de près. La cohorte de 1982 est la moins mobile parmi toutes les cohortes quel que soit le centile

d'immigrants. Ces constats sont en parfaite cohérence avec les constats que nous avons énoncés lors de l'analyse de l'élasticité intergénérationnelle du revenu.



Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure 4.3: Corrélation rang-rang par cohorte de naissance des régions urbaines : 25 à 29 ans

En comparant les résultats pour les zones urbaines avec ceux de l'ensemble du Canada (Tableau B.3) on remarque encore une fois que la mobilité est généralement plus élevée dans les régions urbaines que dans l'ensemble. Aussi, plus le centile d'immigrants augmente plus la corrélation rang-rang est semblable dans les deux types de régions, puisque dans les centiles supérieurs on observe des coefficients plus ou moins similaires. On conclut ici aussi que la mobilité est plus élevée dans les zones urbaines avec une faible concentration d'immigrants que dans les régions canadiennes avec le moins d'immigrants, mais la mobilité est plus élevée dans les zones à forte concentration

d'immigrants et elle est similaire dans les zones urbaines et rurales.

En annexe, on retrouve les résultats pour les 30 à 34 ans et les 35 à 39 ans (Figure A.2). On remarque que la corrélation rang-rang est beaucoup plus stable à travers les groupes d'âge. Les courbes sont très similaires. Il existe cependant deux principales différences. Plus l'âge du jeune augmente, plus il devient évident que la mobilité diminue entre 1963 et 1982. Les courbes de 1963 et 1967 ne sont plus superposées et celle de 1963 est toujours en dessous de celle de 1967. Ensuite, la mobilité dans ces secteurs immigrants ne diminue plus, elle semble se stabiliser à partir du 80^e centile.

4.4 Matrice de transition

L'évolution globale de la mobilité masque potentiellement des différences selon le quintile de revenu des parents. La figure 4.4 représente certains éléments de la matrice de transition, selon le quintile d'immigrants en région urbaine. Le premier quintile représente les régions avec en moyenne moins de 4,74 % d'immigrants, tandis que le cinquième quintile représente les zones avec plus de 42 % d'immigrants. La matrice permet de déterminer la probabilité de passer du rang quintile des parents, p , au rang quintile de l'enfant, e . $P_{1,1}$ indique la probabilité qu'un enfant ayant grandi avec des parents se trouvant au bas de la distribution du revenu s'y retrouve lui aussi à l'âge adulte ; $P_{1,5}$ mesure la probabilité que ce même enfant atteigne le haut de la distribution du revenu ; $P_{1,2+3+4}$ indique la probabilité que ce même enfant monte l'échelle socio-économique aux quintiles 2 à 4 ; et finalement $P_{5,5}$, mesure la probabilité qu'un enfant de parents se trouvant au haut de la distribution du revenu s'y retrouve pareillement à l'âge adulte.

Un premier constat émerge de la figure 4.4 : il est beaucoup plus probable pour un enfant de parents à faible revenu de se retrouver au deuxième, ou troisième ou quatrième quintile de la distribution de revenu que de se retrouver tout au haut de la distribution, soit le cinquième quintile ($P_{1,2+3+4} > P_{1,5}$). $P_{1,2+3+4}$ représente aussi une hausse dans l'échelle socio-économique, mais une hausse plus accessible que $P_{1,5}$.

Un second constat est que $P_{1,1}$ augmente avec le temps dans les deux types de régions. De manière plus précise, on remarque que dans le cinquième quintile, soit les régions avec le plus d'immigrants, $P_{1,1}$ est moins élevée en 1963 à 22,11 % qu'en 1982 à 31,38 %. Pour le premier quintile, soit les zones avec peu d'immigrants, $P_{1,1}$ passe de 24,58 en 1963 à 28,72 % en 1982. Donc, la probabilité que les enfants ayant grandi au bas de la distribution de revenu y demeure à l'âge de 25 à 29 ans est plus élevée avec le temps. Le statut de faible revenu se perpétue donc de plus en plus. On remarque aussi que les zones avec le moins d'immigrants souffrent plus de cette réalité.

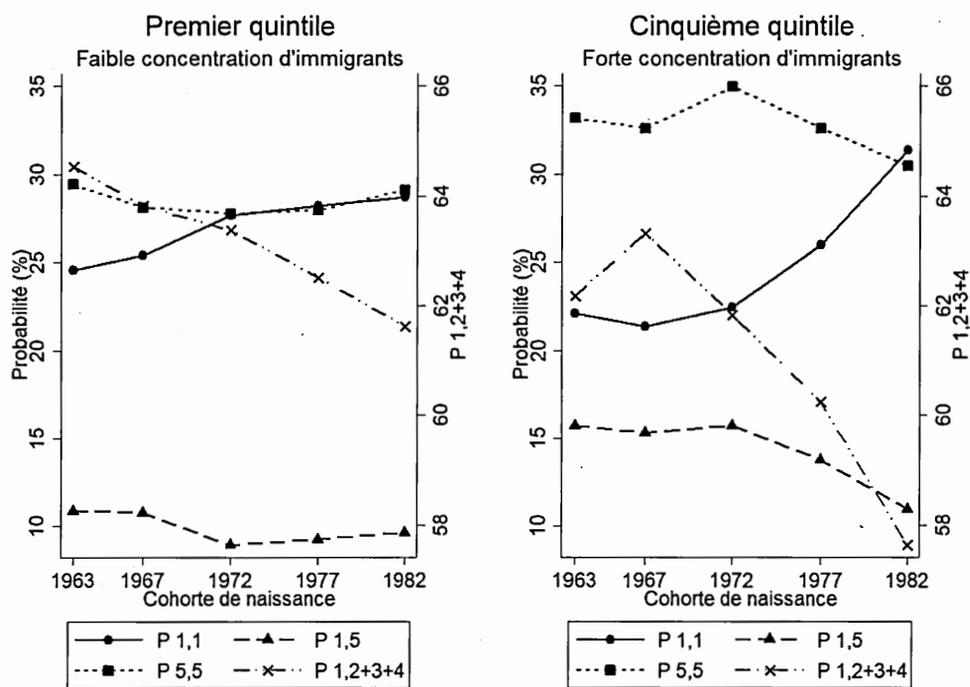
En observant $P_{1,5}$ on remarque une légère fluctuation au fil des années pour les quartiers avec peu d'immigrants, tandis qu'on remarque une baisse pour les quartiers avec beaucoup d'immigrants. Effectivement, dans les zones avec peu d'immigrants, on observe que $P_{1,5}$ est au plus bas à la cohorte de 1972 à 8,96 % et au plus haut à la cohorte de 1963 à 10,90 %. En ce qui concerne les zones avec beaucoup d'immigrants, on remarque que de 1963 à 1982 $P_{1,5}$ passe de 15,71 à 10,99 %. Donc, en 1982 les deux zones ont la même probabilité $P_{1,5}$. Alors, la probabilité qu'un enfant de parents à faible revenu se retrouve avec un haut revenu entre 25 et 29 ans est plus élevée pour les zones avec le plus d'immigrants.

Pour $P_{1,2+3+4}$ on remarque une diminution entre 1963 et 1982, autant pour les quartiers avec peu d'immigrants que pour les quartiers avec le plus d'immigrants. Par contre, la figure 4.4 indique des résultats légèrement plus élevés pour les zones avec moins d'immigrants. Entre 1963 et 1982, $P_{1,2+3+4}$ passe de 64,53 à 61,62 % pour les quartiers

avec le moins d'immigrants, et de 62,18 à 57,64 % pour les quartiers avec le plus d'immigrants. Donc, la probabilité qu'un enfant ayant grandi avec des parents à faible revenu fasse mieux que ceux-ci à l'âge de 25 à 29 ans diminue avec le temps et est plus élevée dans les zones avec peu d'immigrants.

Enfin, la figure 4.4 indique que $P_{5,5}$ reste assez stable dans les quartiers avec moins d'immigrants, tandis qu'on observe de légères fluctuations dans les quartiers avec beaucoup d'immigrants. Effectivement, on remarque que dans les zones avec peu d'immigrants $P_{5,5}$ reste autour de 28 %. Alors que les résultats obtenus indiquent que dans les zones avec plus d'immigrants, $P_{5,5}$ est au plus haut pour la cohorte de 1972 à 34,95 % et au plus bas à la cohorte de 1982 à 30,47 %. Donc, la probabilité qu'un enfant de parents au haut de la distribution de revenu soit lui aussi au haut de la distribution entre 25 et 29 ans est légèrement plus élevée pour les zones avec plus d'immigrants que pour les quartiers avec peu d'immigrants.

Tout comme l'élasticité et la mobilité rang-rang, on n'observe pas de différences dans les quartiers avec beaucoup d'immigrants des zones urbaines et pour le Canada entier. Effectivement, peu importe $P_{p,e}$ nos résultats démontrent que les régions urbaines ont les mêmes probabilités que les régions urbaines et rurales (Figure B.3). De plus, les graphiques suggèrent les mêmes conclusions si on compare les régions urbaines aux régions rurales et urbaines. Cependant, il y a une différence observable dans les quartiers avec peu d'immigrants pour les deux types de régions. Effectivement, on observe des probabilités moins élevées dans les quartiers avec peu d'immigrants des zones urbaines que les quartiers avec peu d'immigrants toutes les zones confondues pour $P_{1,1}$ et $P_{1,5}$. Toutefois, $P_{1,2+3+4}$ est plus élevé dans les zones urbaines comparativement au Canada en entier. Ensuite, on remarque que $P_{5,5}$ est similaire pour la cohorte de 1963 dans les deux situations, mais qu'à partir de la cohorte de 1967, $P_{5,5}$ est un peu plus faible dans les régions urbaines. En somme, nos résultats suggèrent que la mobilité diminue avec le temps et que la mobilité est plus élevée dans les zones à forte immigration.



Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure 4.4: Matrice de transition pour les régions urbaines : 25 à 29 ans

CONCLUSION

L'objectif principal de ce mémoire était de dresser un portrait de la mobilité intergénérationnelle du revenu selon la concentration d'immigrants dans les quartiers canadiens. De manière plus précise, on voulait mesurer les chances qu'un enfant puisse gravir l'échelle socioéconomique selon le pourcentage d'habitants immigrants dans le quartier où celui-ci a grandi. Pour ce faire, nous avons utilisé deux bases de données, soit la BDMIR et le Recensement de 1981 à 2001. La BDMIR permet d'avoir le revenu des parents lorsque l'enfant est à l'adolescence, ainsi que le revenu des enfants à l'âge adulte, alors que le Recensement permet d'identifier la concentration d'immigrants par zone géographique. Finalement, pour mesurer la mobilité intergénérationnelle du revenu, nous avons utilisé les mesures suivantes : l'élasticité intergénérationnelle du revenu, la mobilité rang-rang et la matrice de transition.

Nous concluons que la mobilité est au plus bas dans les zones avec peu d'immigrants. Donc, un enfant ayant grandi dans un quartier avec peu d'immigrants est plus susceptible, à l'âge adulte, d'être dans la même situation économique que ses parents qu'un enfant dans les secteurs où habitent plus d'immigrants. Cependant, on observe une augmentation de la mobilité pour les régions avec peu d'immigrants lorsqu'on ne tient compte que des zones urbaines, tandis qu'il y a très peu de changements pour le cinquième quintile d'immigrants. De plus, les élasticités intergénérationnelles suggèrent que la mobilité diminue avec l'âge et le temps, alors le groupe de 25 à 29 ans ainsi que la cohorte de 1963 sont les plus mobiles. Par contre, les corrélations rang-rang sont beaucoup plus stables avec l'âge mais suggèrent aussi une baisse de la mobilité dans le temps. Par la suite, nous constatons que les enfants nés de parents au bas de la distribution du revenu sont moins susceptibles de se sortir de cette situation économique

et de se retrouver dans la classe moyenne à l'âge adulte, puisque $P_{1,1}$ augmente entre la cohorte de 1963 et 1982, alors que $P_{1,5}$ et $P_{1,2+3+4}$ diminuent avec le temps. D'autre part, les résultats obtenus indiquent qu'un enfant né de parents ayant un faible revenu a plus de chance d'être dans la même situation économique à l'âge adulte s'il a grandi dans une région avec une faible concentration d'immigrants qu'un enfant ayant grandi dans une zone avec un haut taux d'immigrants. Par contre, un enfant né de parents ayant un revenu élevé est plus susceptible d'y être aussi s'il résidait dans un secteur où le pourcentage d'habitants immigrants est élevé qu'un enfant dans les zones où peu d'immigrants habitent.

Les résultats obtenus suggèrent une plus grande mobilité chez les immigrants que les non-immigrants. Donc, une part de la différence de la mobilité entre le Canada et les États-Unis pourrait être due aux immigrants. Cette plus grande mobilité chez les immigrants est liée aux sacrifices, à la performance et à l'intégration de la première génération. De plus, lorsque certains nouveaux arrivants immigreront au pays, leur diplôme universitaire n'est pas nécessairement reconnu, alors ils ont un revenu plus faible que s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. Le capital humain des parents immigrants à faible revenu est donc possiblement plus élevé, ce qui contribue à l'avancement et la réussite de leurs enfants. Ces nouveaux arrivants peuvent aussi être sujets de discrimination autant à la recherche d'emploi qu'au revenu. Sachant les sacrifices de leurs parents, la deuxième génération d'immigrants finit par rattraper les enfants de non-immigrants, en ayant un plus haut niveau d'éducation et une meilleure mobilité que ceux-ci. Comme il a été mentionné, les nouveaux arrivants s'installent davantage dans les grandes villes canadiennes telles que Montréal, Toronto et Vancouver, que dans les régions rurales, ce qui explique un plus haut taux d'immigrants dans les zones urbaines. Alors si le gouvernement canadien encourage plus les immigrants à s'établir dans les régions rurales, cela pourrait augmenter la mobilité dans les quartiers avec peu d'immigrants. Puisque ce mémoire ne permet pas d'expliquer cette causalité, donc des études

plus poussées se portant à cette causalité seraient pertinentes. Une mobilité plus faible chez les non-immigrants pourrait être aussi expliquée par la scolarité de ceux-ci. Il serait donc pertinent d'observer si le niveau de scolarité dans les quartiers avec peu et beaucoup d'immigrants a un impact sur la mobilité.

Néanmoins, une limite de notre analyse est que nous ne pouvons pas mesurer la mobilité au sein de la population immigrante plus fortement intégrée dans la population non-immigrante. De plus, l'identification du statut d'immigrant ne se fait pas au niveau individuel. Bien que la BDMIR soit riche en information, l'incorporation de variables socioéconomiques, telles que l'immigration et l'éducation, permettrait de faire une meilleure analyse de la mobilité socioéconomique au Canada.

ANNEXE A

RÉGIONS URBAINES

Tableau A.1: L'élasticité intergénérationnelle du revenu des régions urbaines

Cohorte de naissance	Canada	Quintile d'immigrants					N
		1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	
μ		0	4,74	13,70	24,65	42,00	
30 à 34 ans							
1963	0,161 (0,0012)	0,161 (0,0033)	0,162 (0,0027)	0,163 (0,0027)	0,163 (0,0025)	0,148 (0,0022)	760 430
1967	0,166 (0,0011)	0,168 (0,0031)	0,181 (0,0026)	0,167 (0,0027)	0,163 (0,0025)	0,152 (0,0021)	702 600
1972	0,189 (0,0013)	0,217 (0,0037)	0,208 (0,0030)	0,197 (0,0031)	0,185 (0,0027)	0,167 (0,0022)	683 030
1977	0,208 (0,0013)	0,272 (0,0045)	0,257 (0,0034)	0,230 (0,0033)	0,197 (0,0027)	0,181 (0,0021)	794 720
35 à 39 ans							
1963	0,171 (0,0013)	0,176 (0,0034)	0,175 (0,0028)	0,175 (0,0029)	0,173 (0,0028)	0,159 (0,0025)	760 430
1967	0,179 (0,0013)	0,181 (0,0034)	0,194 (0,0028)	0,186 (0,0030)	0,175 (0,0027)	0,166 (0,0024)	702 600
1972	0,202 (0,0014)	0,234 (0,0040)	0,223 (0,0033)	0,213 (0,0034)	0,198 (0,0029)	0,177 (0,0025)	683 030

Écart-types entre parenthèses

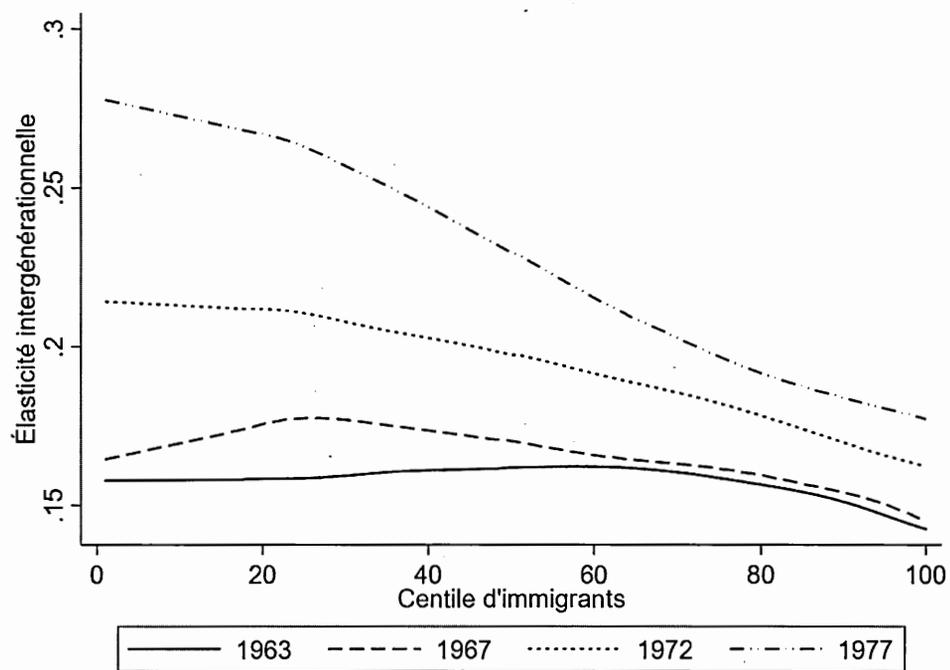
Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Tableau A.2: La corrélation rang-rang des régions urbaines

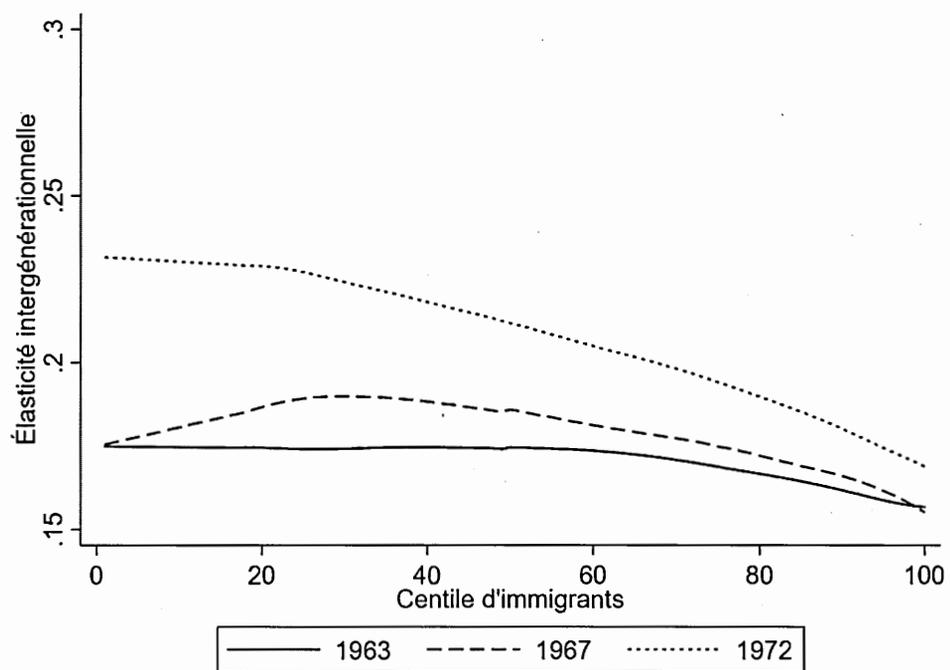
Cohorte de naissance	Quintile d'immigrants					N	
	Canada	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile		5 ^e quintile
μ		0	4,74	13,70	24,65	42,00	
30 à 34 ans							
1963	0,190 (0,0011)	0,212 (0,0033)	0,210 (0,0026)	0,188 (0,0024)	0,175 (0,0022)	0,172 (0,0021)	760 430
1967	0,198 (0,0011)	0,233 (0,0034)	0,235 (0,0027)	0,195 (0,0026)	0,1780 (0,0023)	0,177 (0,0021)	702 600
1972	0,212 (0,0011)	0,256 (0,0033)	0,235 (0,0026)	0,211 (0,0026)	0,197 (0,0023)	0,195 (0,0021)	683 030
1977	0,220 (0,0011)	0,261 (0,0034)	0,248 (0,0026)	0,228 (0,0026)	0,203 (0,0022)	0,212 (0,0019)	794 720
35 à 39 ans							
1963	0,186 (0,0011)	0,220 (0,0033)	0,214 (0,0026)	0,187 (0,0025)	0,171 (0,0023)	0,165 (0,0022)	760 430
1967	0,200 (0,0011)	0,239 (0,0034)	0,240 (0,0027)	0,203 (0,0026)	0,179 (0,0023)	0,177 (0,0021)	702 600
1972	0,213 (0,0011)	0,260 (0,0033)	0,239 (0,0027)	0,214 (0,0026)	0,198 (0,0024)	0,194 (0,0022)	683 030

Écart-types entre parenthèses

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements



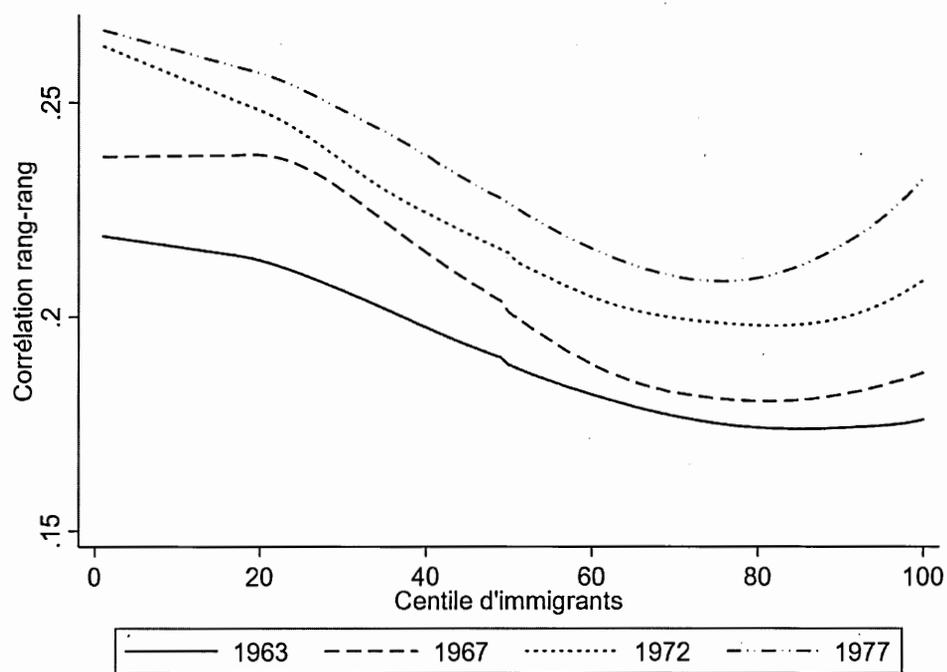
(a) 30 à 34 ans



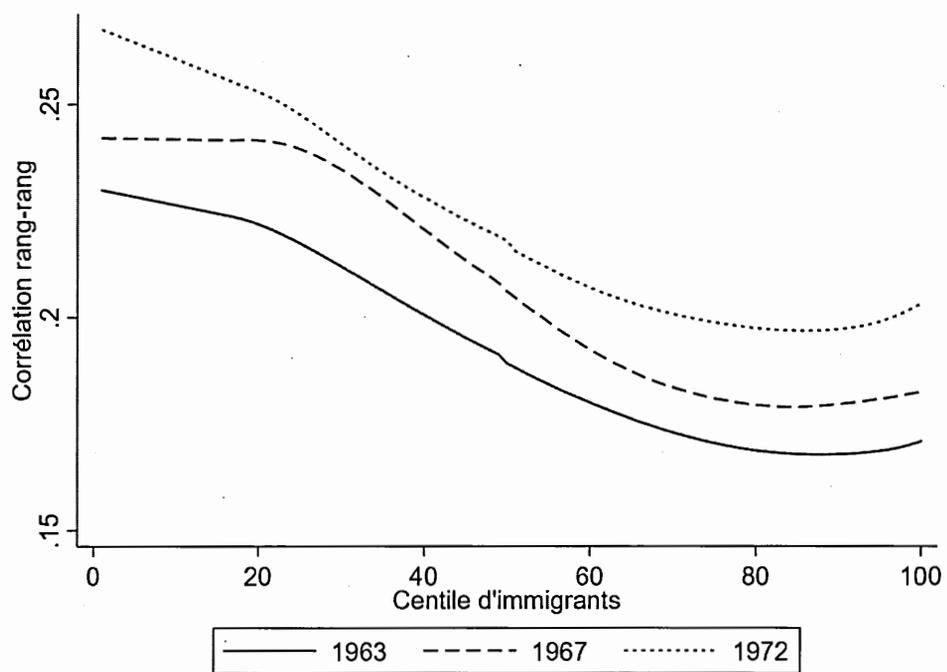
(b) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure A.1: Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance des régions urbaines



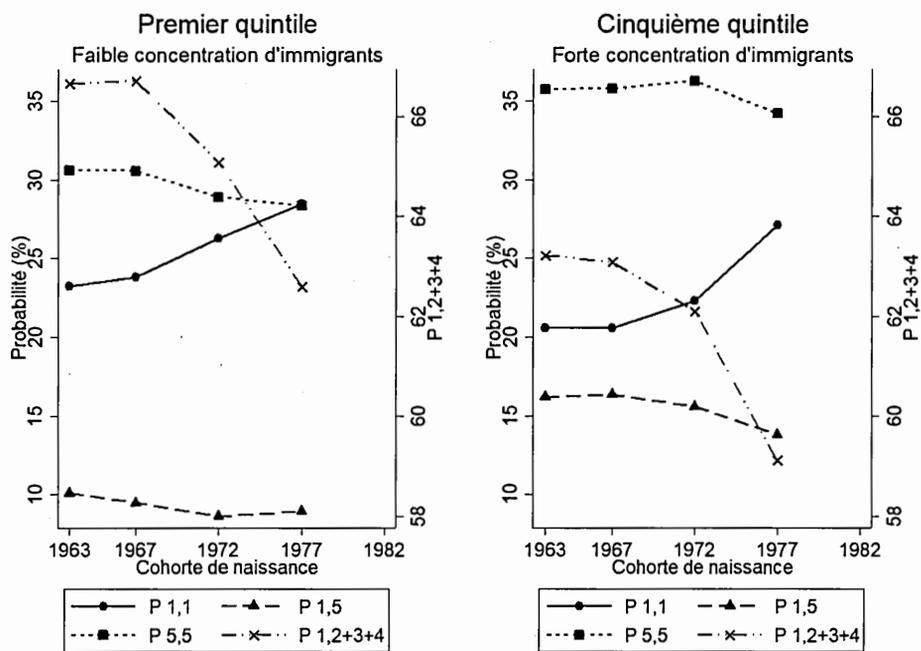
(a) 30 à 34 ans



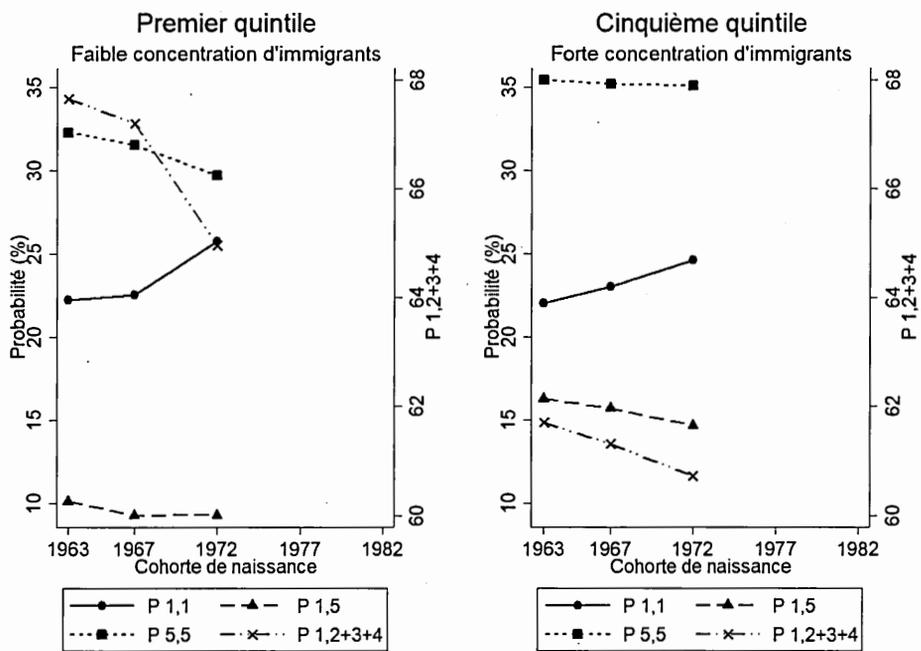
(b) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure A.2: Corrélacion rang-rang par cohorte de naissance des régions urbaines



(a) 30 à 34 ans



(b) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure A.3: Matrice de transition pour les régions urbaines

ANNEXE B

RÉGIONS RURALES ET URBAINES

Tableau B.1: Borne inférieure du taux d'immigrants par rang quintile

Cohorte de naissance	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile
1963	0	2,27	10,37	21,71	36,00
1967	0	2,07	10,04	20,98	35,23
1972	0	1,31	8,83	19,27	35,08
1977	0	0,94	7,73	17,62	34,36
1982	0	2,93	10,04	20,36	40,76
Taux moyen (μ)	0	1,91	9,40	19,99	36,29

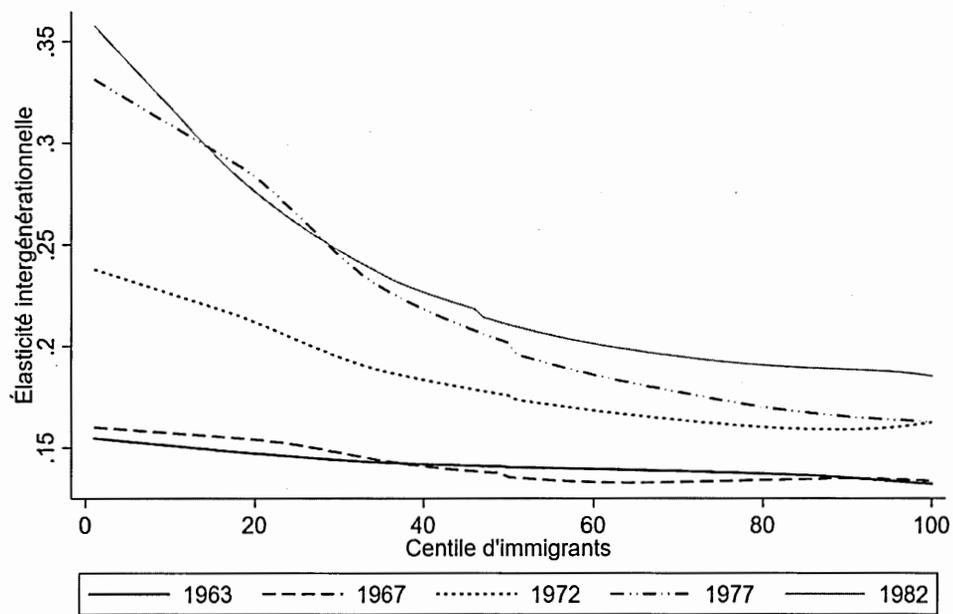
Valeurs en pourcentage
Source : Calculs de l'auteur à partir du Recensement canadien de 1981 à 2001

Tableau B.2: L'élasticité intergénérationnelle du revenu

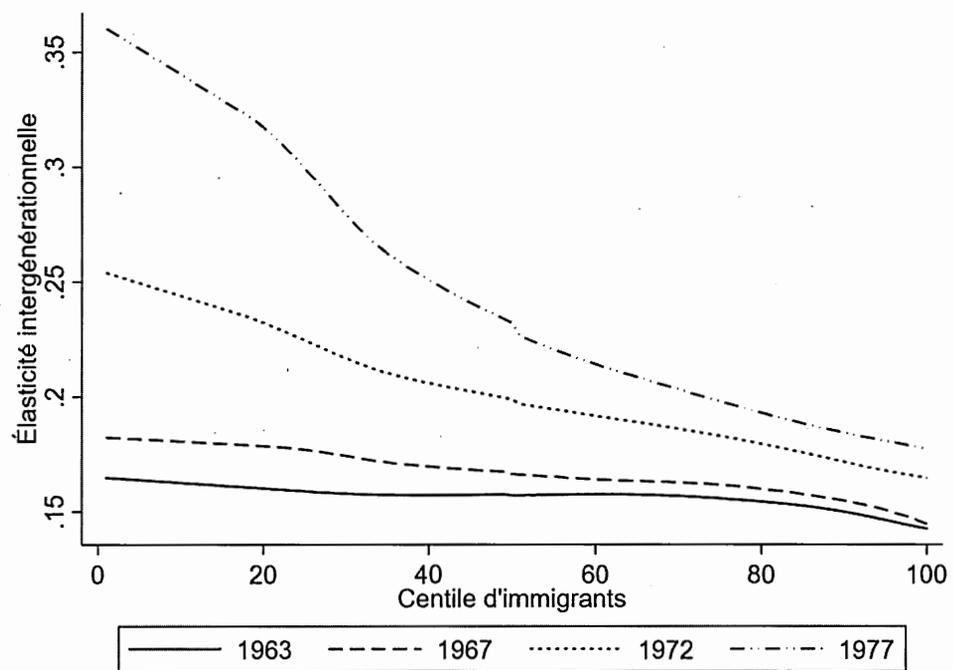
Cohorte de naissance	Quintile d'immigrants					N	
	Canada	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile		5 ^e quintile
μ		0	1,91	9,40	19,99	36,29	
25 à 29 ans							
1963	0,147 (0,0008)	0,151 (0,0018)	0,144 (0,0017)	0,140 (0,0019)	0,139 (0,0020)	0,133 (0,0019)	1 020 700
1967	0,144 (0,0008)	0,151 (0,0017)	0,147 (0,0017)	0,132 (0,0019)	0,132 (0,0020)	0,133 (0,0018)	955 700
1972	0,179 (0,0009)	0,211 (0,0021)	0,188 (0,0019)	0,176 (0,0022)	0,161 (0,0022)	0,155 (0,0020)	920 520
1977	0,196 (0,0010)	0,267 (0,0026)	0,230 (0,0022)	0,196 (0,0023)	0,173 (0,0022)	0,163 (0,0019)	1 030 150
1982	0,223 (0,0009)	0,313 (0,0021)	0,235 (0,0020)	0,209 (0,0021)	0,190 (0,0020)	0,191 (0,0019)	1 254 920
30 à 34 ans							
1963	0,163 (0,0009)	0,162 (0,0019)	0,158 (0,0019)	0,156 (0,0021)	0,160 (0,0022)	0,147 (0,0021)	1 020 700
1967	0,170 (0,0009)	0,175 (0,0019)	0,173 (0,0018)	0,164 (0,0021)	0,163 (0,0022)	0,153 (0,0021)	955 700
1972	0,200 (0,0010)	0,230 (0,0022)	0,211 (0,0021)	0,198 (0,0025)	0,186 (0,0025)	0,168 (0,0022)	920 520
1977	0,222 (0,0011)	0,297 (0,0028)	0,266 (0,0025)	0,226 (0,0026)	0,200 (0,0025)	0,181 (0,0021)	1 030 150
35 à 39 ans							
1963	0,173 (0,0010)	0,175 (0,0021)	0,170 (0,0020)	0,168 (0,0022)	0,170 (0,0025)	0,158 (0,0024)	1 020 700
1967	0,182 (0,0010)	0,189 (0,0020)	0,186 (0,0019)	0,180 (0,0023)	0,175 (0,0025)	0,166 (0,0023)	955 700
1972	0,210 (0,0011)	0,244 (0,0024)	0,226 (0,0023)	0,212 (0,0027)	0,198 (0,0027)	0,179 (0,0025)	920 520

Écarts-types entre parenthèses

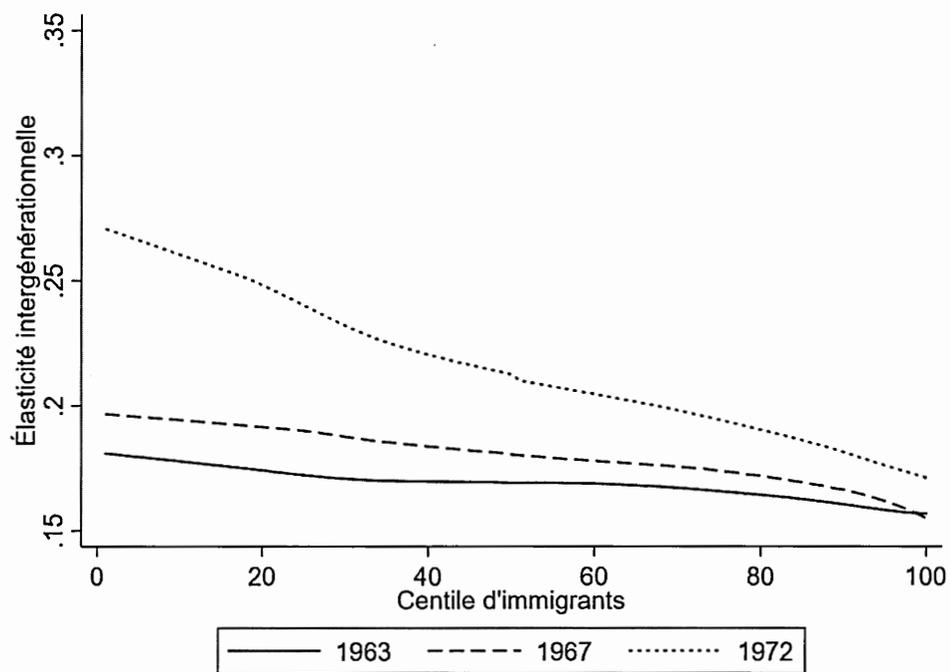
Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements



(a) 25 à 29 ans



(b) 30 à 34 ans



(c) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

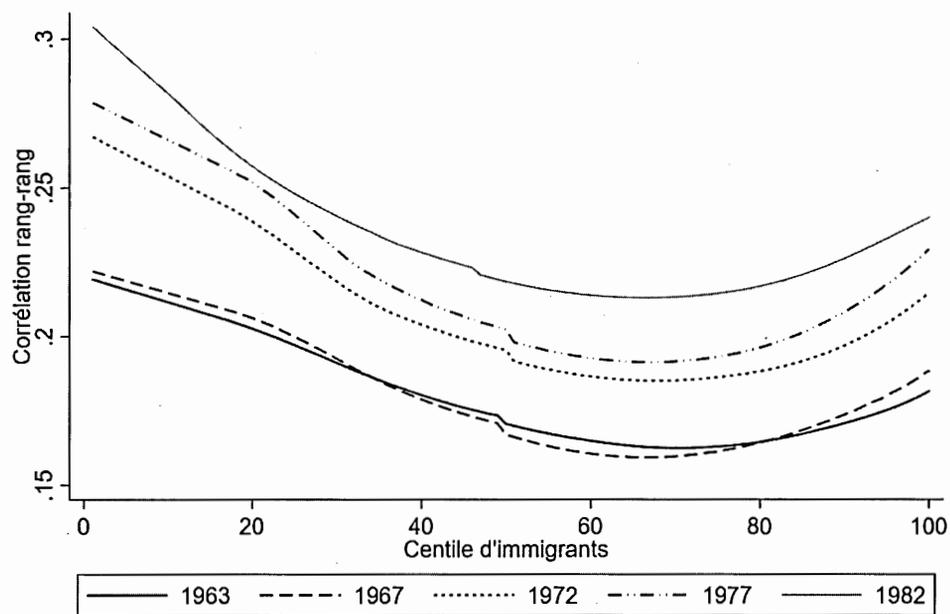
Figure B.1: Élasticité intergénérationnelle par cohorte de naissance

Tableau B.3: La corrélation rang-rang

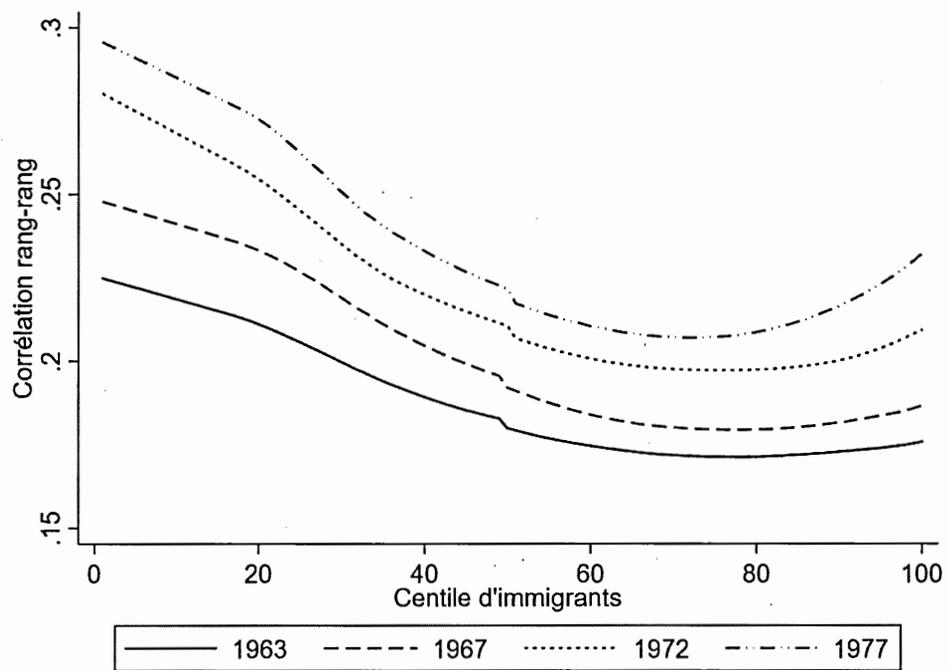
Cohorte de naissance	Quintile d'immigrants						N
	Canada	1 ^{er} quintile	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile	
μ		0	1,91	9,40	19,99	36,29	
25 à 29 ans							
1963	0,186 (0,0009)	0,206 (0,0020)	0,191 (0,0018)	0,169 (0,0019)	0,159 (0,0020)	0,167 (0,0020)	1 020 700
1967	0,182 (0,0009)	0,207 (0,0021)	0,193 (0,0019)	0,162 (0,0020)	0,157 (0,0020)	0,169 (0,0020)	955 700
1972	0,204 (0,0009)	0,238 (0,0020)	0,213 (0,0018)	0,191 (0,0021)	0,181 (0,0021)	0,190 (0,0021)	920 520
1977	0,205 (0,0009)	0,241 (0,0021)	0,221 (0,0019)	0,198 (0,0020)	0,186 (0,0020)	0,203 (0,0019)	1 030 150
1982	0,227 (0,0008)	0,274 (0,0017)	0,231 (0,0017)	0,219 (0,0018)	0,205 (0,0019)	0,228 (0,0018)	1 254 920
30 à 34 ans							
1963	0,195 (0,0009)	0,213 (0,0020)	0,200 (0,0018)	0,177 (0,0019)	0,172 (0,0020)	0,170 (0,0020)	1 020 700
1967	0,203 (0,0009)	0,232 (0,0020)	0,219 (0,0018)	0,188 (0,0020)	0,178 (0,0020)	0,177 (0,0020)	955 700
1972	0,218 (0,0009)	0,253 (0,0019)	0,230 (0,0018)	0,205 (0,0021)	0,195 (0,0021)	0,196 (0,0021)	920 520
1977	0,222 (0,0009)	0,258 (0,0020)	0,244 (0,0018)	0,218 (0,0020)	0,202 (0,0020)	0,212 (0,0019)	1 030 150
35 à 39 ans							
1963	0,190 (0,0009)	0,216 (0,0020)	0,204 (0,0018)	0,178 (0,0019)	0,167 (0,0020)	0,164 (0,0021)	1 020 700
1967	0,203 (0,0009)	0,237 (0,0020)	0,224 (0,0018)	0,193 (0,0020)	0,177 (0,0021)	0,176 (0,0021)	955 700
1972	0,215 (0,0009)	0,252 (0,0020)	0,231 (0,0018)	0,208 (0,0021)	0,197 (0,0022)	0,194 (0,0021)	920 520

Écart-types entre parenthèses

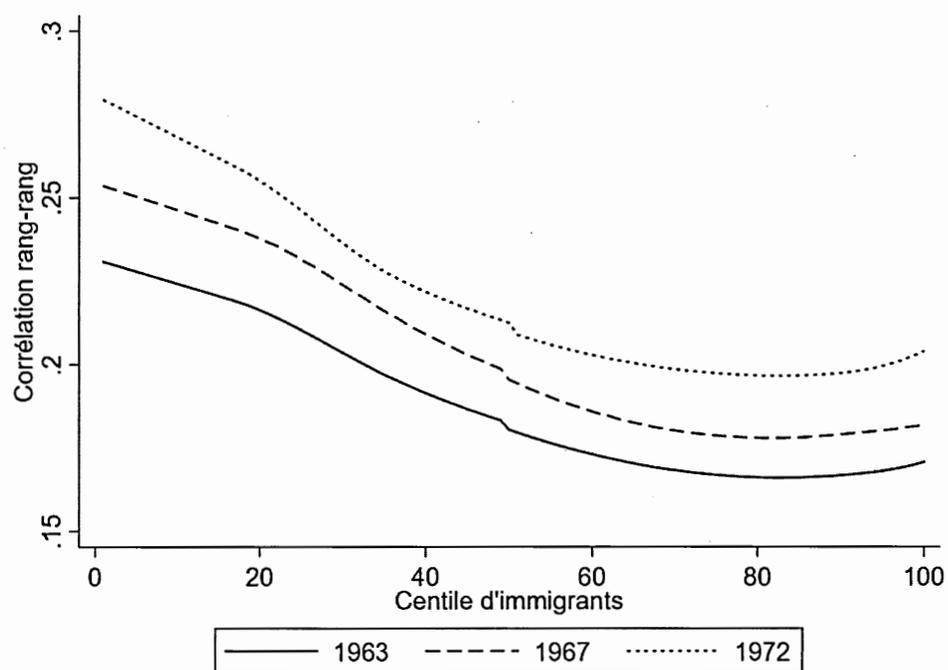
Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements



(a) 25 à 29 ans



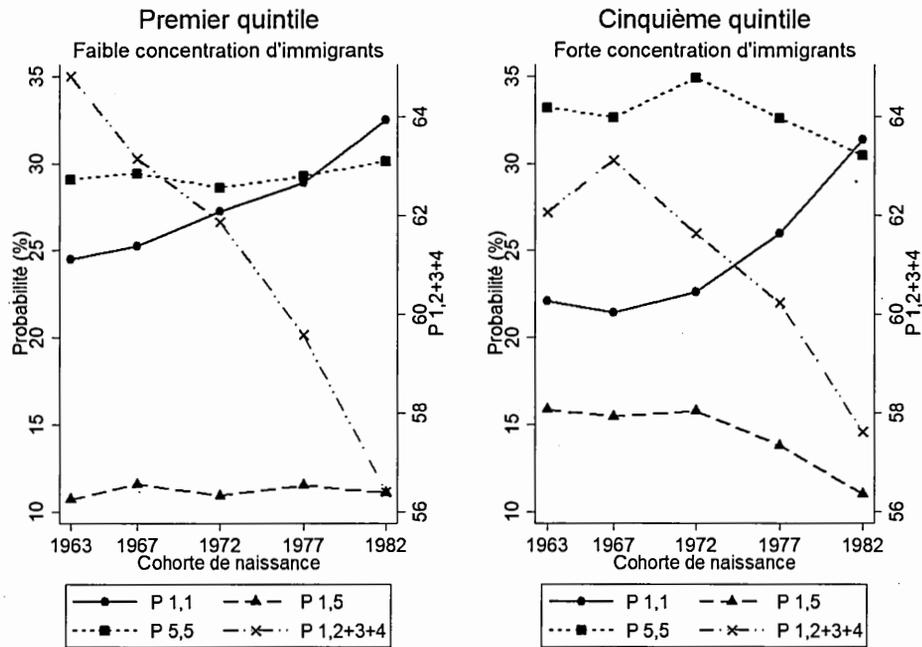
(b) 30 à 34 ans



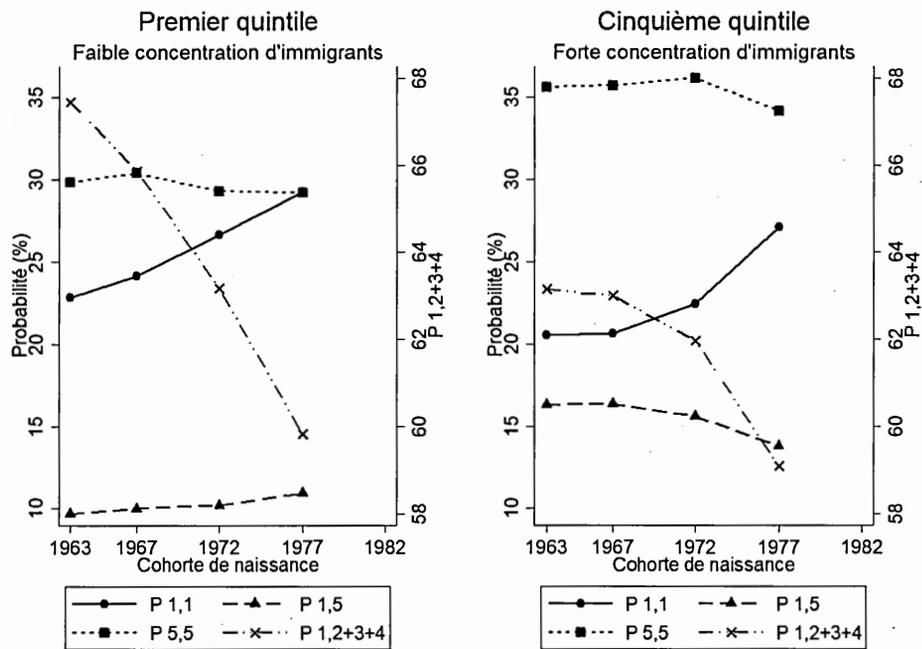
(c) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

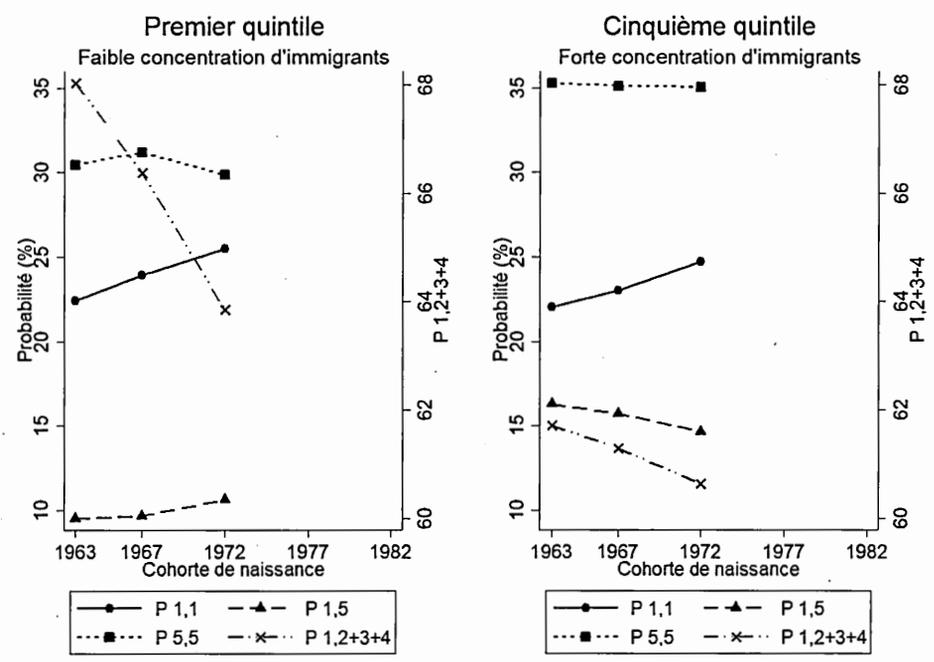
Figure B.2: Corrélation rang-rang par cohorte de naissance



(a) 25 à 29 ans



(b) 30 à 34 ans



(c) 35 à 39 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir de la BDMIR et des Recensements

Figure B.3: Matrice de transition

BIBLIOGRAPHIE

- Aydemir, A., Chen, W.-H. et Corak, M. (2009). Intergenerational Earnings Mobility among the Children of Canadian immigrants. *The Review of Economics and Statistics*, 91(2), 377–397.
- Aydemir, A., Chen, W.-H. et Corak, M. (2013). Intergenerational Education Mobility among the Children of Canadian immigrants. *Canadian Public Policy*, 39(Supplement 1), S107–S122.
- Aydemir, A. B. (2002). *Effects of Selection Criteria and Economic Opportunities on the Characteristics of Immigrants*. Analytical Studies Branch, Statistics Canada.
- Becker, G. S. et Tomes, N. (1979). An Equilibrium theory of the distribution of income and intergenerational mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153–1189.
- Becker, G. S. et Tomes, N. (1986). Human capital and the rise and fall of families. *Journal of Labor Economics*, 4(3, Part 2), S1–S39.
- Black, S. E. et Devereux, P. J. (2011). Recent Developments in Intergenerational Mobility. *Handbook of Labor Economics*, 4, 1487–1541.
- Borjas, G. J. (1993). The intergenerational mobility of immigrants. *Journal of Labor Economics*, 11(1, Part 1), 113–135.
- Borjas, G. J. (1994). Long-run convergence of ethnic skill differentials : The children and grandchildren of the great migration. *ILR Review*, 47(4), 553–573.
- Borjas, G. J. (2006). *Making it in America : Social mobility in the immigrant population*. Rapport technique w12088, National Bureau of Economic Research.
- Card, D., DiNardo, J. et Estes, E. (1998). *The More Things Change : Immigrants and the Children of Immigrants in the 1940s, the 1970s, and the 1990s*. Rapport technique w6519, National Bureau of Economic Research.
- Chen, W.-H., Ostrovsky, Y. et Piraino, P. (2017). Lifecycle variation, errors-in-variables bias and nonlinearities in intergenerational income transmission : New evidence from Canada. *Labour Economics*, 44, 1–12.

- Chetty, R., Grusky, D., Hell, M., Hendren, N., Manduca, R. et Narang, J. (2017). The fading American dream : Trends in absolute income mobility since 1940. *Science*, 356(6336), 398–406.
- Chetty, R., Hendren, N., Kline, P. et Saez, E. (2014). Where is the land of opportunity ? The geography of intergenerational mobility in the United States. *The Quarterly Journal of Economics*, 129(4), 1553–1623.
- Connolly, M., Corak, M. et Haeck, C. (2019a). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States. *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595–S641.
- Connolly, M., Haeck, C. et Lapierre, D. (2019b). *Social Mobility Trends in Canada : Going up the Great Gatsby Curve*. Rapport technique Cahier de recherche numéro 19-03, Groupe de recherche sur le capital humain.
- Corak, M. (2006). Do poor children become poor adults ? Lessons from a cross-country comparison of generational earnings mobility. In *Dynamics of inequality and poverty* 143–188. Emerald Group Publishing Limited.
- Corak, M. (2017). *Divided Landscapes of Economic Opportunity : The Canadian Geography of Intergenerational Income Mobility*. Rapport technique 2017-043, Human Capital and Economic Opportunity Working Group.
- Corak, M. et Heisz, A. (1999). The intergenerational earnings and income mobility of Canadian men : Evidence from longitudinal income tax data. *Journal of Human Resources*, 34(3), 504–533.
- Davis, J. et Mazumder, B. (2017). *The Decline in Intergenerational Mobility After 1980*. Rapport technique WP-2017-5, Federal Reserve Bank of Chicago.
- Frenette, M. (2018). *Les immigrants économiques dans les villes servant de portes d'entrée : facteurs en jeu dans les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente*, volume 11F0019M. Ottawa : Statistique Canada.
- Krueger, A. B. (2012). The Rise and Consequences of Inequality in the United States. *Speech at the Center for American Progress*, 12.
- Loury, G. C. (1981). Intergenerational transfers and the distribution of earnings. *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, 49(4), 843–867.
- Mazumder, B. (2005). Fortunate sons : New estimates of intergenerational mobility in the United States using social security earnings data. *Review of Economics and Statistics*, 87(2), 235–255.

- Mechanda, K. et Puderer, H. (2007). *Mise en correspondance des codes postaux et des régions géographiques*. Rapport technique 92F0138MIF, Statistique Canada.
- Ostrovsky, Y. (2017). *Doing as Well as One's Parents ? : Tracking Recent Changes in Absolute Income Mobility in Canada* (Economic Insights éd.). Numéro 73 de Catalogue no 11-626-X. Ottawa : Statistique Canada.
- Solon, G. (1999). Intergenerational mobility in the labor market. In O. Ashenfelter et D. Card (dir.), *Handbook of Labor Economics*, volume 3 1761–1800. Elsevier.
- Solon, G. (2004). A model of intergenerational mobility variation over time and place. In M. Corak (dir.), *Generational income mobility in North America and Europe* 38–47. Cambridge University Press, Cambridge.
- Statistique Canada (2009). Dictionnaire du recensement de 2006. Catalogue no. 92-566-X.
- Statistique Canada (2017). Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du recensement de 2016. Catalogue no. 11-001-X.